

SOMMAIRE

Édito - Le Mot du Maire

2



Vie Municipale

◆ Procès-Verbaux du Conseil Municipal	4
◆ Commission Bâtiments / Urbanisme	15
◆ Urbanisme PLUi-H	16
◆ Commission Voirie / Espaces-Verts	17
◆ Commission Cimetière	18
◆ Commission Info/Communication	19
◆ Commission Fêtes et Cérémonies	20
◆ Commission Employés Municipaux	21
◆ Centre Communal d'Actions Sociales	22
◆ Une Naissance – Un Arbre	24
◆ Commission Culture	25
◆ Urbanisme Montilliers 2025	26
◆ Tarifs Communaux 2026	28
◆ État Civil 2025	30



Vie Associative

◆ La Maison des Lucioles	31
◆ L'École St Louis St Joseph	32
◆ Familles Rurales	37
◆ L'Amicale St Joseph	40
◆ Montilliers Patrimoine	42
◆ Le Compagnie REV'Arts	43
◆ Les Donneurs de Sang	44
◆ Scrabble aux Mille Mots	46
◆ Le Club de l'Âge Heureux	47
◆ ACAOAB EHPAD Le Prieuré	49
◆ Les Vieux Tracteurs du Lys	54
◆ Sports Loisirs Pétanque/Palets	55
◆ L'Espérance Sportive Montilliers	56
◆ Comité des Fêtes	61
◆ GDON	62

Infos Diverses

◆ Hommage à Gérard
◆ La Ligue Contre le Cancer
◆ Le Coin de la Rue
◆ Infos diverses
◆ Calendrier des déchets 2026

Mairie de Montilliers

2 Place du Comte Hector- 49310 Montilliers
02 41 75 81 54

accueil@mairiemontilliers.fr

Horaires d'accueil du public Mairie :
Du mardi au vendredi de 8h30/12h30 –
Le samedi : 8h30/12h.

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale :
Lundi : 14h/15h30
Du mardi au vendredi : 10h/12h30 – 14h/15h30
(fermé le mercredi après-midi)
Le samedi : 9h/12h.

Édito du Maire

Cher(e)s Concitoyen(e)s Montéglosien(e)s

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous, dans notre commune que nous faisons vivre ensemble chaque jour.

Montilliers avance grâce à vous, vos engagements, vos initiatives vos idées et tout simplement votre présence.

Bilan de l'année

Comme vous le savez, nous arrivons au terme de ce mandat qui a été marqué par la crise sanitaire au départ, la guerre en Ukraine ensuite qui a entraîné des tensions inflationnistes pour se terminer par une forte instabilité politique de notre pays. Malgré cela, nous avons réussi à tenir notre feuille de route car la profession de foi que nous vous avions proposée avant les élections de 2020 a été largement respectée et je tiens sincèrement à remercier mes colistiers pour le travail accompli tout au long de ces 6 années, même si Gérard et Patricia nous ont quittés bien trop tôt. Une pensée pour eux.

Brièvement, les principales actions du conseil municipal depuis le début du mandat.

Actions du Conseil Municipal depuis le début du mandat

- La nomination d'un titulaire et d'un suppléant du conseil dans chacune des commissions de Cholet Agglomération pour entretenir et préserver l'identité communale.
- La maîtrise de la fiscalité communale puisque les taux d'imposition ont très peu augmenté.
- La maîtrise de notre capacité d'autofinancement qui se situe à 0,21 soit 2,1 mois pour rembourser l'intégralité de la dette.
- Recherche permanente de logements et de terrains avec l'acquisition du logement au 46 route d'Angers et l'achat des terrains Drilleau, rue du Lys pour développer notre commune.
- La restauration du foyer des jeunes et des WC publics.
- La réfection du sol de l'Église.

- La mutualisation d'une réserve d'eau pour la ZA des Bordages.
- L'installation de l'éclairage public au village de Tirpoil et du Chemin du Bois Brûlé.
- L'aménagement de l'espace situé 25 route d'Angers en collaboration avec Maine et Loire Habitat.(2 logements + 1 parking)
- L'Assainissement de la rue du Lys et d'une partie de la RD 748.
- Le réaménagement de la traversée du bourg.
- Le réaménagement des anciens vestiaires de l'ESM pour la création d'un club-house.
- L'acquisition définitive de certains terrains (consorts Tremblay et Delaunay).
- Le remplacement des projecteurs de l'installation du terrain synthétique par des projecteurs leds pour une économie d'énergie et une meilleure performance.
- La viabilisation du lotissement La Fontaine II et l'aménagement en 5 lots.
- La création d'un boulodrome
- Relier par liaison cyclable le cœur de bourg, l'entreprise Grolleau et le complexe sportif avec effacement des réseaux.
- La réhabilitation de l'ancienne cantine en Maison d'Assistantes Maternelles commencée depuis le 17 novembre et qui se terminera en 2026.

Comme vous pouvez le constater, beaucoup de travaux et d'investissements pour améliorer nos infrastructures et la qualité de vie de nos concitoyens tout en affichant une pression fiscale maîtrisée. En effet, l'Excédent Brut d'Exploitation (E.B.E) se situe à 256 €/hab contre 170 € pour les communes de même strate du département donc bien au-dessus de la moyenne départementale.

Toutes ces années ont montré à quel point notre communauté est soudée. Nous avons traversé des défis, réalisé de beaux projets et partagé de grands moments de convivialité.

Édito du Maire

Remerciements & Hommages

Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre participation, votre énergie et votre esprit d'entraide car c'est ce qui fait la force de notre territoire.

Donc, merci à mes collègues adjoints et conseillers municipaux pour la collaboration efficace tout au long de ce mandat, merci à nos agents municipaux qui font ressortir la fierté du service public de proximité, merci également à nos bénévoles, nos agriculteurs, nos industriels, nos commerçants, nos artisans qui participent à notre essor et notre bien-être. Rien ne serait possible sans vous tous. La preuve, certains d'entre vous se sont manifestés généreusement en offrant des matériaux, des objets, du temps pour la décoration du parvis de l'église dans le cadre des fêtes de fin d'année et nos agents ont su les mettre en valeur pour un magnifique résultat. Félicitations toutes particulières à l'ESM pour sa saison exceptionnelle avec la montée en R1, pour l'équipe Fanion et la victoire en Coupe de l'Anjou pour nos féminines séniors. Bravo à vous tous et merci.

Une petite parenthèse pour l'un de nos commerces, le Macadam, bar ambiance, géré depuis 7 ans par Nadège, il va s'étioler pour voir naître la PÂQUERETTE à l'orée du printemps prochain, sous la houlette d'Elise. Merci à Nadège et bienvenue à Elise pour de nouvelles aventures.

Construire ensemble l'avenir de Montilliers

L'année qui s'ouvre sera celle de nouvelles élections municipales avec la mise en place d'un nouveau conseil. Le 15 mars prochain, vous serez appelés aux urnes pour accomplir votre devoir de citoyens. Profitez de cette opportunité « le droit de vote ».... Je compte sur vous.

Si vous nous faites confiance, nous poursuivrons cette dynamique, nous continuerons à améliorer notre cadre de vie, à soutenir nos associations, à accompagner les familles et à investir dans les projets qui comptent pour vous.

Je ne les présenterais pas pendant cette période pré-électorale mais vous les découvrirez dans la profession de foi que nous vous adresserons prochainement et j'émets le doux vœu que vous les cautionniez.

Notre objectif reste le même : faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre, grandir, travailler et se retrouver pour que chacun se sente bien ici, chez soi.

Face aux incertitudes et aux défis qui nous attendent, continuons à construire, ensemble, une commune à notre image : chaleureuse, bienveillante et tournée vers l'avenir avec toujours, je l'espère la bonne humeur et l'entraide.

Merci à toutes et tous pour votre confiance et votre enthousiasme.

Merci également à mes proches qui doivent parfois supporter mes états d'âme selon les évènements de la vie municipale.

Meilleurs vœux pour 2026

Pour terminer, à l'heure où nous entrons dans cette nouvelle année 2026, où nous ouvrons une nouvelle page, un nouveau chapitre, permettez-moi de vous adresser tous mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité. Je vous souhaite de vivre en 2026 des moments de bonheur en famille et des instants de joie partagés.

Bonne année 2026 à toutes et tous.



Philippe Bernard
Maire de Montilliers
Délégué communautaire à la recherche de financement à Cholet Agglomération.

Procès-Verbaux- Points clés et délibérations 2025

■ Réunion du 14 Janvier

1. Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables PADD du PLUi valant programme local de l'Habitat (PLUi-H) de Cholet Agglomération : à la suite de la publication de la circulaire du 31 janvier 2024 relative à la mise en œuvre de la réforme vers le « zéro artificialisation nette des sols », une modification du PADD a été nécessaire afin de s'y conformer. Un second débat a eu lieu entre Cholet Agglomération et ses communes membres pour modifier le PADD en ce sens de la circulaire susvisée. Le conseil municipal prend acte du débat à l'unanimité selon les notes explicatives présentées sur le contenu du PADD.

2. Soutien des collectivités aux actions d'urgence et de reconstruction à Mayotte : il est proposé au conseil municipal de contribuer à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure des capacités. Par vote à main levée (11 pour, 1 abstention) le conseil municipal décide de faire un don de 1 000 € à la Protection Civile – FNC, Tour Essor à PANTIN (93).

3. Demande de subvention sur les travaux de 2025 :

☞ Réhabilitation d'une maison en Maison d'Assistantes Maternelles :
- Aide Financière à l'Investissement de la CAF ;
- Soutien à l'Investissement aux Communes auprès du Département ;
- DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) de l'Etat.

☞ Rénovation Energétique de la Maison Commune de Loisirs Le Lys :
- DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) de l'Etat ;
- Fonds Vert de l'Etat.

Le conseil municipal autorise le maire à déposer les dossiers de demande de subvention.

4. Convention de participation financière à la Cantine scolaire de Lys-Haut-Layon : des enfants résidant sur notre commune sont scolarisés dans les établissements de Vihiers, Nueil-sur-Layon, Tigné et prennent leur repas dans leurs restaurants scolaires. Un supplément de 1,20 € au prix du repas est demandé aux familles. La commune de Lys-Haut-Layon nous demande de prendre en charge ce coût et de signer une convention pour définir les modalités. Le conseil municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas signer ladite convention et de ne pas participer aux frais supplémentaires de la cantine scolaire.

5. Convention de participation financière à l'accueil périscolaire de Lys-Haut-Layon : comme à l'alinéa 4, il est demandé à la commune une participation financière du supplément de 0,31 € le quart d'heure au prix demandé

aux familles. Le conseil municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas signer ladite convention et de ne pas participer aux frais supplémentaires de l'accueil périscolaire.

6. Kilomètres non roulés, selon le contrat auto les Assurances Mutuelles du Mans remboursent à la commune les sommes de 60,00 € pour le Fiat Ducato et 32,00 € pour le Renault Trafic pour les kilomètres non parcourus de l'année 2024.

■ Tour de table des commissions

♦ **Lotissement le Lys :** avec l'acquisition de la parcelle cadastrée section C n°1, la nouvelle esquisse du projet est présentée au conseil. Mr et Mme FRAPPREAU Pascal sollicitent l'acquisition d'une bande d'environ 205 m² longeant leurs propriétés. Le conseil accepte ; le bornage et les frais de notaire seront à leurs charges.

♦ **Bâtiments :** Quel avenir de l'ensemble des bâtiments : supérette, fournil et logement 46 route d'Angers ? Une réunion de la commission avec les membres consultants est programmée le 6 février 2025 à 18h30 pour définir un projet.

■ Réunion du 11 Février

1. Votes des subventions communales 2025 :

Monsieur le Maire a rappelé aux associations que les subventions sont attribuées pour venir en aide aux associations en difficultés ou pour soutenir un projet. Sur la proposition de la commission Sports loisirs les sommes suivantes ont été attribuées :

Associations Montéglésiennes

ACAOAB Ehpad	1 200,00 €
Âge Heureux	650,00 €
Amicale St Joseph	419,00 €
A.P.E.L.	3 530,00 €
Foyer des jeunes	200,00 €
GDON	600,00 €
Montilliers Patrimoine	500,00 €
ESM	4 536,00 €
Sports loisirs palets	200,00 €
Rev'Arts	300,00 €
Scrabble aux mille mots	200,00 €
Les vieux tracteurs du Lys	300,00 €
Restauration le Prieuré	14 000,00 €

Associations hors-communes

A.D.M.R. du Vihiersois	470,00 €
ENTRAID ADDICT 49	105,00 €
AFAAM du Vihiersois	90,00 €
F.N.A.T.H	70,00 €
France Alzheimer	70,00 €
AFSEP – Sclérose en plaque	70,00 €
Collège St Jean Vihiers	966,00 €
Associations sportives	8€/licencié de la commune.

2. Avis sur le projet du SCoT Loire Angers : le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale Loire Angers a été arrêté par le Comité Syndical du Pôle métropolitain Loire Angers et qu'un bilan de la concertation a été établi. La commune de Montilliers, territoire limitrophe, doit donner son avis sur le projet de SCoT. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

3. Piste cyclable Route de Valanjou RD169 : un avenant au marché de travaux doit être établi. Une bordure T1 sera posée entre la chaussée et la noue comprenant la réalisation de bateaux pour chaque entrée des riverains. Le devis des travaux s'élève à 18 281,30 € H.T. Le conseil donne son accord pour déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 40%. Une bande de terrain entre la piste cyclable et la limite de propriété des riverains appartient au Département. Les riverains doivent l'entretien de cette portion selon une convention. Une proposition de prix d'enrobé est adressée aux riverains s'ils souhaitent en bénéficier pour agrémenter leur propriété et cette bande départementale. La commune a reçu un courrier d'un riverain par lequel il demande la prise en charge de l'enrobé sur la partie du Département. Après lecture du Code de la voirie départementale et après concertation, il est demandé à Mr Damien CHARBONNIER (procuration de Mr Damien GRELLIÉ) et Mme Edith GOUJON, concernés par le sujet de quitter la salle de conseil, le conseil municipal prend part au vote à bulletin secret pour répondre à la question de Mr le Maire :

Est-ce que vous acceptez que la commune prenne en charge les travaux de l'enrobé de la bande de terrain du département donnant accès à la propriété des riverains ?
* Recueillis 9 votes : 0 pour 9 contre. Il est donc décidé à l'unanimité des votants que la commune ne prendrait pas la demande en considération.

Tour de table des commissions

♦ **Plans de financements prévisionnels :**

Il est présenté au conseil le plan de financement du projet de la réhabilitation de la maison en Maison d'Assistantes Maternelles dont le coût s'élève à 434 635,00 € H.T. à hauteur de 80% et celui de la Rénovation énergétique de la Maison Commune de Loisirs Le Lys dont le coût s'élève à 217 296,00 € H.T. à hauteur de 60%.

♦ **Lotissement le Lys :** Mr Pascal FRAPPREAU demande si la commune accepterait de leur céder un passage de voirie sur l'une des parcelles loties en limite de sa propriété pour desservir son terrain sur lequel il a plusieurs projets de constructions. Le conseil municipal, par vote à bulletin secret (1 pour, 8 contre, 2 blancs et 1 nul) n'accepte pas sa demande.

♦ **Ecocyclerie Vihiersoise :** le local envisagé se situerait sur la commune de Montilliers. Initiatives Emplois recherchent des subventions et demandent des fonds auprès des communes. Le montant sollicité pour Montilliers s'élève à 2 498 €.

♦ **CTG (Convention Territoriale Globale) :** une réflexion est menée sur le besoin d'accueil petite enfance. La commune est favorable à la poursuite du dispositif de soutien à l'implantation de MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), et à la constitution d'un groupe de travail sur l'élaboration d'une charte commune et favoriser l'installation ou encourager le maintien d'une MAM.

♦ **Agriculture :** pour les projets d'agrivoltaïsmes, la hauteur minimum exigée sera de 2,40m. Cholet Agglomération sera partie prenante de tout projet sur le territoire.

♦ **Économie :** une nouvelle entreprise installée (HELTY) sur la commune a bénéficié de Cholet Agglomération un financement de 40 000,00 € à taux zéro.

♦ **Voirie :** dans la Zone Actiparc de la Loge, un passage pour piétons sera signalé au sol au niveau du parking en face de DOZLIGN et un plateau ralentisseur à l'entrée de la zone. Une proposition de chemin piétonnier pour rejoindre les habitations de la Promenade au Garage, avait été envisagé mais il en résulte que les travaux seraient très coûteux. Une autre solution est de réaliser un passage piéton pour traverser la Promenade et de rejoindre le trottoir d'en face.

Réunion du 11 Mars

1. Approbation des Comptes Financiers Uniques : Monsieur le Maire énonce les différents comptes de gestion des budgets 2024 : Commune et annexes (La Fontaine 2, Le Lys, Photovoltaïque), visés par le comptable du Service Gestion Comptable de Cholet.

Au moment du vote Mr le Maire quitte la salle, Mme Boisson Agnès, 1^{ère} Adjoint préside la séance pour délibérer : (voir tableau à la fin des PV).

2. Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2024 : Le conseil municipal constatant le résultat du compte financier de la commune décide à l'unanimité d'affecter à l'article 1068 (R.I.) : 492 353,81 € et de reporter à l'article 002 (R.F.) : 68 857,46 € et à l'article 001 (R.I.) : 327 697,19 € (voir tableau à la fin des PV).

Le conseil municipal

3. Vote des taux des taxes directes locales : pour la part communale, Mr le Maire demande à chaque élu de notifier à bulletin secret le taux d'augmentation souhaité des taxes directes locales :

1^{er} tour = 6 pour 1% et 6 pour 1,5%,

2^{ème} tour = 6 pour 1% et 6 pour 1,5%

Après nouvelle concertation, le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter de 1,5% les taux pour l'année 2025. Les taux votés sont les suivants :

Taxe Foncière Bâti = 44,89%

Taxe Foncière Non Bâti = 44,61%

Taxe Foncière Non Bâti = 44,61%

Taxe Habitation = 18,30% (sur les résidences secondaires et logements vacants).

4. Fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement exercice 2025 : le conseil municipal autorise Mr le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Le maire est tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés.

5. Subventions communales 2025 complémentaires : le conseil municipal attribue les sommes suivantes :

Associations

Centre Socioculturel « le Coin de la Rue » _ BAFA	281,00 €
Initiatives Emplois	812,00 €

6. Participation communale aux frais de fonctionnement de l'école privée de Montilliers, le conseil municipal attribue la somme de 68 200,00 € à tous les élèves de l'école pour l'année 2025. L'effectif actuel est de 70 enfants scolarisés. La participation sera versée en 1 fois.

7. Remboursement dépôt de garantie : l'entreprise Textile du Maine a donné son congé de la location située au 3 Place Marie Leroy. L'état des lieux de sortie n'a révélé aucune observation, le conseil accepte le remboursement du dépôt de garantie de 400 euros.

8. Avis sur la modification de droit commun n°2 du PLU de Chemillé-en-Anjou : Monsieur le Maire présente la notice explicative de la modification et le conseil municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable.

Tour de table des commissions

♦ **Illuminations de Noël :** un contrat de location avec Décolum est signé pour une durée de 3 ans.

Affaires diverses :

▪ **Vestiaires de football – problème d'assainissement :** une rencontre a eu lieu entre l'architecte Archidéa,

l'entreprise BAM (réalisation des gros œuvres) et l'entreprise TISSEROND pour trouver ensemble une solution aux problèmes d'évacuations. La décennale est toujours en vigueur, la commune contacte son assurance pour constituer un dossier.

Réunion du 10 Avril

Mr le Maire expose au conseil municipal l'analyse financière au 31/12/2024 de Mr LE MAGADOU, Conseiller aux Décideurs Locaux.

1. Votes des budgets primitifs 2025 : Le conseil municipal adopte les budgets primitifs à l'unanimité chacun (votes à mains levées : 12 pour/0 contre/0 abstention) (voir tableau à la fin des PV).

2. Subvention communale au Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue » : le conseil municipal accorde un montant de 14 023,98 € pour les actions menées en 2025. Une aide de 415,94 € est sollicitée pour la nouvelle action « Planning familial », le conseil municipal décide de mettre en attente l'attribution. L'assemblée souhaite connaître la position des communes du Vihiersois sur le plan financier et connaître un premier bilan de l'action proposée.

3. Piste cyclable Vihiers – Montilliers : une convention de superposition d'affectation d'une partie du domaine public départemental afin de permettre la gestion, l'exploitation et de réaliser des aménagements est cosignée entre le Département, Cholet Agglomération et la commune. Le conseil accepte à l'unanimité les modalités de ladite convention.

4. Rénovation énergétique de la Maison Commune de Loisirs Le Lys : concernant les travaux, il est nécessaire de faire appel à un organisme pour La mission de contrôle technique du bâtiment et pour la mission de coordination SPS. Le conseil municipal valide l'offre de prix de la société APAVE pour un montant total de 3 810,45 € H.T.

Tour de table des commissions

♦ **Espaces Verts :** l'installation du robot tonte et de l'antenne sont réalisées.

Affaires diverses :

▪ **Vestiaires de football :** une procédure est lancée avec les assurances décennales de l'entreprise BAM et l'architecte Archidéa pour résoudre les problèmes d'évacuations des eaux usées.

▪ **Parc éolien de St Paul du Bois :** la commune, située dans un rayon de 6 km du projet, est sollicitée pour participer au Comité de projet. Le conseil municipal décide de ne pas participer à ce groupe.

Réunion du 15 Mai

1. Décision modificative n°1 budget commune 36200 : le conseil approuve le virement de crédits au sein de la section d'investissement, à hauteur de 775,00 €, du compte 21318-277 vers le compte 165/16 pour remboursements de cautions.

2. Décision modificative n°2 budget primitif principal commune 36200 : il est nécessaire de rectifier des lignes budgétaires concernant des écritures de cession tout en s'assurant de l'équilibre des sections. Le conseil autorise les modifications.

3. Travaux de réhabilitation d'une maison en maison d'assistantes maternelles : la Société APAVE de Beaucouzé a été retenue pour mener les missions de contrôle du bâtiment et de coordination de sécurité protection et santé, ainsi que l'attestation parasismique pour un montant de 7 526 €. Le permis de construire a été déposé le 27/03/2025.

4. Elaboration du plan communal de sauvegarde – (PCS) : pour permettre de faire face aux risques naturels, sanitaires, technologiques et sociétaux. Le PCS recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre de mesures d'accompagnement et de soutien à la population. Le conseil approuve le plan de sauvegarde présenté, qui fera l'objet de mises à jour régulières.

5. Subvention au C.C.A.S 2025 : le conseil municipal décide de verser une subvention d'un montant de 6 500 € au C.C.A.S de Montilliers.

6. Bâtiments : le conseil valide les honoraires du cabinet d'architecte ATELIER ARCHIDEA d'un montant de 2 956,80 € TTC pour l'étude du projet d'aménagement place du Comte Hector à Montilliers.

Tour de table des commissions

♦ **Voirie** : présentation au conseil de la piste cyclable du centre-bourg de Montilliers avec un marquage au sol concernant différentes voies de la commune.

♦ **Culture** : le jeu de piste numérique de Montilliers « Baludik » sera disponible à partir du vendredi 23 mai. N'hésitez pas à télécharger l'application pour jouer. Le conseil valide le choix d'un spectacle de rue pour l'été 2026 proposé par le Jardin de verre.

Affaires diverses :

▪ **École** : Mme Solène LELIEVRE est nommée nouvelle directrice de l'école St Louis St Joseph pour septembre 2025. La fermeture d'une classe est actée pour la prochaine rentrée.

▪ **Robot de tonte** : suite à l'acquisition du **robot de tonte** pour l'entretien des espaces verts du stade, celui-ci donne **entière satisfaction**.

▪ **Élections municipales mars 2026** : Monsieur le Maire souhaite, à ce stade du mandat, faire un point d'étape avec l'ensemble des conseillers municipaux sur leurs intentions concernant une éventuelle candidature aux prochaines élections municipales. Pour rappel, il faut une liste de 15 noms avec la parité.

Réunion du 19 Juin

1. Avenant n°2-2025 à la convention de participation financière au centre de loisirs de Lys-Haut-Layon : le Conseil municipal approuve l'avenant n°2 concernant la modification tarifaire de l'accueil des enfants de 3 à 11 ans pour l'année 2025. En 2024, la participation concernait 23 enfants de Montilliers, pour un total de 3 708 heures d'accueil au prix de 2,67 €.

2. Projet du parc éolien de la ferme de la Marette de Bellevigne-en-Layon : après examen du dossier présenté, le Conseil municipal a émis un avis favorable au projet.

3. Dénonciation d'iniquité de la répartition de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : dans le département du Maine-et-Loire, Monsieur le Maire a présenté au Conseil municipal le courrier rédigé par les maires de Cholet Agglomération dénonçant une inégalité de traitement dans la répartition des dotations de l'État, au profit des communes nouvelles. Cette situation a un impact sur le budget et la qualité des services publics de nos communes. Après en avoir pris connaissance, l'ensemble du Conseil municipal approuve cette démarche et soutient cette dénonciation.

4. Lotissement La Fontaine 2 : le Conseil municipal a étudié la proposition présentée par Mme Aurélie BOURASSEAU de l'agence « L'Adresse » lors de la séance du 15 mai dernier, concernant un partenariat avec la commune pour la commercialisation des terrains du lotissement La Fontaine 2. Après échanges, la proposition a été soumise au vote du Conseil. Monsieur Thierry CHAUVIGNÉ n'a pas pris part au vote. Le Conseil municipal valide la mise en place du partenariat avec l'agence par 7 voix pour ; 3 voix contre ; 1 abstention.

5. Frais liés à la destruction d'un nid de frelons asiatiques : le Conseil municipal de Montilliers accorde le remboursement de frais avancés par des particuliers dans le cadre de la destruction d'un nid de frelons asiatiques. Il est rappelé aux habitants que toute observation d'un nid de frelons asiatiques doit être signalée en mairie. La commune pourra alors organiser la prise en charge de l'intervention par le GDON de Montilliers en fonction de la taille du nid.

6. Projet M.A.M. : dans le cadre de l'avancement du projet de réhabilitation et de création d'une extension d'une maison en Maison d'Assistantes Maternelles, le Conseil municipal de Montilliers a validé un devis d'un montant de 118 € TTC, relatif à la réalisation d'un contrôle parasismique du bâtiment par la société Apave.

Tour de table des commissions

◆ **Bâtiments :**

- **Travaux de la MAM :** l'Appel d'offres est déposé sur la plateforme des marchés publics ce jour, avec une parution dans la presse prévue le 24 juin prochain. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 1er août 2025 à 12h, suivie de l'analyse des offres prévue pour mi-août 2025 par AME Architecture. Le démarrage des travaux est envisagé en septembre 2025.

Mr le Maire fait un point les subventions sollicitées :

☞ 97 600 € obtenus de la C.A.F. ;
☞ 156 485,45 € octroyés au titre de la D.E.T.R. ;
☞ Toujours en attente de la réponse concernant la demande de subvention déposée auprès du Département.

- **Remplacement de la Centrale de Traitement d'Air (CTA) de la salle MCL Le Lys,** en vue d'améliorer le confort thermique et la performance énergétique du bâtiment. Une déclaration préalable a été déposée le 10 juin 2025. La notification du marché sera réalisée en septembre, avec le découpage du projet en trois lots distincts, pour une planification des travaux démarrant début février 2025, avec un achèvement prévisionnel en avril 2026. Le projet bénéficie d'une subvention attribuée au titre du Fonds verts, à hauteur de 55 011 €.

◆ **Cimetière :** le Conseil municipal de Montilliers, valide le devis de Thomas CHARBONNIER pour un montant de 1 955,88 € TTC concernant la restauration du Tuffeau de l'encadrement de la porte de la chapelle.

Affaires diverses :

▣ **Centre social "Le Coin de la Rue" – Projet social 2026-2029 :** est actuellement en cours de rédaction de son futur projet social pour la période 2026-2029. Ce travail est mené en concertation avec les élus du territoire afin de garantir une cohérence avec les attentes locales et les dynamiques en place.

▣ **Aide aux devoirs – Bilan positif**

Le dispositif d'aide aux devoirs connaît un bilan très positif cette année. Actuellement, 11 écoles du territoire bénéficient de ce soutien. Sur la commune de Montilliers, 3 à 4 bénévoles s'impliquent régulièrement pour accompagner les élèves.

▣ **Vestiaires de football :** Suite à l'expertise réalisée le 2 juin concernant les problèmes d'évacuation une intervention avec un passage de caméra est programmée

le lundi 23 juin pour diagnostiquer précisément la situation et recueillir des données.

▣ **Football :** suite à la montée en Régional 1 de l'équipe fanion, la modification des cabanes est nécessaire pour une mise aux normes.

▣ **Une remise de chèque officielle pour la ligue contre le cancer,** a eu lieu le 3 juin à la mairie de Montilliers. Le Club de l'Âge Heureux a remis un chèque de 1475 €.

Réunion du 17 Juillet

1. Contrat de maintenance de la borne d'affichage tactile murale extérieure : la garantie de cet appareil arrive à son terme le 31 juillet 2025. Lumiplan Ville propose un contrat de maintenance sérénité qui permet de prolonger la garantie et une maintenance incluant les déplacements, pièces et main-d'œuvre pour un coût annuel de 1 100 € H.T. La durée est d'un an renouvelable par reconduction express et ne peut excéder 3 ans. Le conseil municipal accepte de signer le contrat à l'unanimité.

2. Le projet PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat) : a été arrêté le 19 mai 2025 par Cholet Agglomération. Il est proposé aux communes membres de donner un avis sur ce projet. Les élus de la commune ont été associés tout au long de la procédure à la définition du projet et aux différentes instances de réflexion et de décision de l'Agglomération. Le conseil municipal donne un avis favorable au projet arrêté du PLUi-H de Cholet Agglomération.

3. Avis de rétrocession parcellaire Meldomys/Commune : suite à une demande de division parcellaire appartenant à l'organisme Meldomys (ex Maine-et-Loire Habitat) situé au 10 et 10 Bis Place des Meuniers, l'expert géomètre Mr Rigaudeau a proposé de rétrocéder la voirie privée (*l'accès aux 2 logements*) à la Commune. Après réflexion, le conseil municipal donne un avis défavorable.

4. Adhésion RIFSEEP (Régime Indemnitaire des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) : après l'avis favorable émis par le Comité Social Technique du Centre de Gestion 49 du projet de délibération qui leur a été soumis, le conseil municipal à l'unanimité accepte d'instaurer une prime RIFSEEP, versée selon les modalités définies à compter du 01/10/2025 et autorise le Maire à fixer par arrêté individuel l'attribution pour chaque agent au titre du IFSE et du CIA dans le respect des principes définis.

Tour de table des commissions

◆ **Voirie :**

- **Liaison douce centre bourg Montilliers /** le devis marquage vélo (résine à chaud) de l'entreprise Crépeau a été validé pour un montant de 6 364,80 € T.T.C.

- **Marquages au sol en résine à chaud /** un autre devis de l'entreprise Crépeau a été validé pour un montant de 3 907,66 € T.T.C.

♦ **Bâtiments :**

⚡ **Affaires diverses :**

▪ **Centre social "Le Coin de la Rue"** – une convention de partenariat sur le projet « France Services aux Coins des Rues » du 1^{er} septembre 2024 au 31 octobre 2026 a été signé le 12 juin dernier avec tous les partenaires (Initiatives Emplois, Mission Locale du Choletais, Solidarité Lys Layon Bocage, Syndicat Mixte Anjou Numérique et les communes de Cernusson, Cléré-sur-Layon, Lys-Haut-Layon, St Paul du Bois, Passavant-sur-Layon, Montilliers). Ce projet s'inscrit dans le renforcement et le développement du projet France Services afin d'affiner la volonté d'aller vers les habitants isolés en travaillant sur 4 axes :

- la « mobilité verte »
- le « aller vers »
- l' « accès aux droits »
- « Faire venir »

📅 Réunion du 11 Septembre

Présentation des scénarios du bloc fournil et logement par M. HARCOUET du Cabinet ARCHIDEA : Quatre hypothèses d'aménagement ont été visionnées. Chaque scénario intègre les éléments suivants :

- Logements : typologie et nombre variables selon les propositions.
- Cellule commerciale : intégrée dans chaque configuration.
- Places de stationnement : disposition et nombre différenciés selon les agencements.

Après analyse des quatre scénarios et échanges entre les élus, la proposition n°4 a été retenue à l'unanimité. Elle a été jugée la plus cohérente en termes :

- d'intégration urbaine
- de fonctionnalité
- de valorisation du centre-bourg

Ce projet structurant est inscrit comme investissement prioritaire pour le prochain mandat municipal. Des études complémentaires seront engagées afin de préciser les modalités techniques et financières de sa mise en œuvre.

1. Convention d'autorisation de travaux et de superposition d'affectation du Domaine Public de la création de la liaison douce Vihiers – Montilliers : le conseil municipal approuve à l'unanimité la présente convention qui a pour objet d'autoriser l'Agglomération à réaliser sur le domaine public routier les aménagements conformément au plan du projet et de déterminer les

conditions de la superposition d'affectation d'une partie du domaine public routier départemental afin de permettre la gestion et l'exploitation de la liaison cyclable entre la commune de Montilliers et la commune déléguée de Vihiers.

2. Avenant n°1 à la convention territoriale Globale : le conseil approuve cet avenant qui vise à prendre acte de plusieurs évolutions dans l'organisation des services à destination des familles et des enfants. Tel que : la prise en compte de l'activité de la Ludothèque du Choletais, changement de gestionnaire pour l'activité de loisirs 8–11 ans sur le territoire du Vihiersois, rattachement de l'association Loisirs Pluriel (Cholet) à l'ADAPEI.

3. Avenant n°1 à la convention de coopération intercommunale – Cadre des missions des chargés de coopération sectorielle : le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant n°1 à la convention dans le cadre de la CTG 2024–2028. Cet avenant précise la double fonction de la Ville de Cholet (co-financer et employeur fonctionnel) ainsi que le calendrier de versement du financement.

4. Le conseil municipal valide à l'unanimité le projet de réforme des statuts du SIÉML : cette réforme visant à adapter les compétences, la gouvernance et la composition du comité syndical aux évolutions du territoire et du cadre juridique. Le Maire est autorisé à signer l'avenant et à mettre en œuvre les mesures nécessaires.

5. Attributions des lots du marché des travaux de la Réhabilitation d'une maison en Maison d'Assistantes Maternelles : le conseil municipal valide l'attribution des lots 1 à 8 du marché de travaux. Les entreprises retenues sont :

- Lot 1 – Maçonnerie : JUSTEAU FRÈRES : 123 600,00 € H.T.
- Lot 2 – Charpente/Couverture : Couverture du Lys : 31 562,90 € H.T.
- Lot 3 - Menuiseries extérieures/serrurerie : VINCONNEAU DELAUNAY : 23 125,27 € H.T.
- Lot 4 – Plâtrerie/ Menuiseries intérieures : MGR NOTOT : de 66 238,21 € H.T.
- Lot 5 – Revêtements de sols : SARL La Céramique du Lys : 11 800,00 H.T.
- Lot 6 – Peintures : SAS ADL PEINTURE : 8 417,25 € H.T.
- Lot 7 - Electricité : SARL David BRETON : 21 962,98 € H.T.
- Lot 8 – Plomberie : SARL David BRETON : 31 102,99 € H.T.

6. Cautionnement Emprunt Ehpad : le conseil municipal prend acte de la demande de l'EHPAD concernant la mise en place d'une caution pour le projet de logements intermédiaires destinés aux personnes de plus de 60 ans. La municipalité, déjà engagée comme caution sur plusieurs projets, attend l'avis du Service de Gestion Comptable de Cholet avant toute décision

Tour de table des commissions

- ♦ **Le projet PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)**, Enquête publique : du 13 octobre au 14 novembre 2025. Le dossier complet est consultable : en mairie, aux horaires habituels d'ouverture, sur le site de la mairie et de Cholet Agglomération.
- ♦ **Culture** : spectacle de rue « GOODBYE PERSIL » organisé par le Jardin de Verre en partenariat avec la municipalité de Montilliers le vendredi 3 juillet 2026 à 20h30 au niveau de la cour de la salle annexe.

Affaires diverses :

- **Centre Social le Coin de la Rue** : le conseil municipal valide la signature de deux conventions pour l'année 2025. La première concerne la convention financière intégrant la subvention liée à l'action du planning familial pour une durée de 1 an. La seconde est un avenant à la convention de fonctionnement, intégrant la commune de Passavant-sur-Layon au centre socio-culturel « le Coin de la Rue ».
- **France Services** : le rapport d'activités de France Services a été présenté au conseil. Il confirme le bon fonctionnement du dispositif sur l'ensemble du territoire. Montilliers se distingue en occupant la 2^e position en nombre de rendez-vous enregistrés. Les principales demandes concernent : la CARSAT, la CPAM, la CAF. Ce service de proximité continue de répondre efficacement aux besoins des habitants, en facilitant l'accès aux démarches administratives.

Réunion du 09 Octobre

- 1. Approbation du Compte Financier Unique 2025 – Budget annexe « La Fontaine »** : le conseil approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique du budget annexe « La Fontaine », clôturé au 31/12/2023. Vote : 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention. Aucun mouvement comptable n'a été enregistré sur l'exercice N, le résultat cumulé est nul. Le maire est autorisé à signer les documents comptables.

- 2. Versement d'un fonds de concours au SIEML – Éclairage public** : le conseil accepte de verser un fonds de concours de 75 % au SIEML pour les opérations des 11 dépannages du réseau d'éclairage public réalisées entre le 01/09/2024 et le 31/08/2025. Montant total des travaux : 2 063,39 € TTC ; montant du fonds de concours : 1 547,55 € TTC.

- 3. Convention pluriannuelle de partenariat avec l'ADAPEILA (2025–2028)** : dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), la commune s'engage à soutenir l'association ADAPEILA (Loisirs Pluriel – Cholet) pour l'accueil des enfants en situation de handicap. Une contribution annuelle de 293,00 € est sollicitée. Après

lecture de la convention par Mr le maire, celle-ci est approuvée à l'unanimité.

4. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) – Ajustements des attributions de compensation : le conseil a approuvé le rapport de la CLETC du 30/09/2025 concernant :

- La mutualisation des personnels de la Ville de Cholet (458 565 € annuel dès 2025).
- La revalorisation des charges liées à l'accueil des associations sportives (904 000 € dès 2026).
- Le futur transfert de la compétence « liaisons douces et cyclistes ».

5. Demande de subvention – Mise en conformité d'un assainissement non collectif : le conseil municipal a pris connaissance de la demande d'un riverain concernant une éventuelle subvention communale pour des travaux de mise en conformité d'un assainissement non collectif. À ce jour, l'Agence de l'Eau ne verse aucune subvention aux communes pour ce type d'opération. Le conseil rappelle que les travaux relèvent de la responsabilité du propriétaire. Par ailleurs, la demande concerne un secteur hors agglomération, relevant de la compétence de Cholet Agglomération.

6. Proposition d'installation d'une colonne à verre enterrée (c'est un test d'une durée de 6 mois) : le service Gestion des Déchets de Cholet Agglomération propose à la commune la mise en place d'une colonne à verre enterrée, dans le cadre du schéma directeur d'implantation. Objectifs : améliorer le cadre de vie et faciliter l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). L'installation serait financée par Cholet Agglomération. La commune est invitée à transmettre une proposition d'emplacement avant le 15 décembre 2025 au service.

7. Demande de financement pour la formation BNSSA : le conseil municipal a été informé de l'intérêt d'une jeune habitante pour suivre la formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA). Comme évoqué dans le Flash Info de 2023, la commune peut financer cette formation sous conditions :

- Être jeune résident(e) de Montilliers.
- S'engager à exercer en tant que surveillant(e) de baignade pendant 3 ans.
- Le financement est remboursable au prorata en cas de non-respect de l'engagement.

Tour de table des commissions

- ♦ **Voirie** : des travaux de marquage est en cours sur la piste cyclable Vihiers-Montilliers. Il reste des interventions à réaliser au niveau de la Zone Artisanale des Bordages.
- Plusieurs routes ont été gravillonnées dans le cadre de l'entretien de la voirie.

♦ **Bâtiments Projet MAM** : Mr le maire présente le tableau définitif et récapitulatif des travaux, des coûts occasionnés et des subventions obtenues. Le début du chantier est prévu le 17 novembre et la fin le 4 mai sauf imprévus. Une rencontre est prévue avec les assistantes maternelles dans les mois à venir.

✉ **Affaires diverses :**

▪ **Commission ESM / commission municipale – de début de saison** : une rencontre a permis de faire un point sur le démarrage de la saison sportive. Le cloisonnement des douches dans les vestiaires, demandé par la ligue, a été réalisé conformément aux exigences.

📅 **Réunion du 13 Novembre**

1. Mise en place de la participation aux contrats labellisés de santé complémentaire : à compter du 01/01/2026 la collectivité participera au financement des contrats individuels labellisés de protection sociale complémentaire en matière de santé à hauteur de 15 euros par mois et par agent, quelle que soit sa quotité de travail.

2. Mandat au Centre de Gestion de Maine-et-Loire pour la mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque santé des agents à effet au 1^{er}/07/2027. Le conseil municipal donne mandat au Centre de Gestion 49 pour mener la consultation.

3. Attribution de cartes cadeaux pour les fêtes de fin d'année aux agents municipaux : il est attribué un montant de 80,00 € par agent en activité à la date de la présente délibération. Elles seront remises lors de la soirée conviviale entre élus et agents municipaux le 16 décembre 2025.

4. Ventes d'herbes sur pied 2025 : le conseil municipal décide de vendre l'herbe sur pied selon l'indice 2025 (+ 0,42 €) des parcelles communales cadastrées suivantes exploitées par :

- D n°409 à Mr Rémy BRIAND = 85 € ;
- D n°904 à Mr Franckie BOISSINOT = 223 € ;
- B n°992, C n°62, C n°63, C n°64 à Mr Vincent RENAULT = 245 € ;
- C n°282 GAEC LAMBERT = 331 €.

5. Attribution des lots du marché de Rénovation énergétique de la Maison Commune de Loisirs Le Lys : après analyse des 4 offres reçues par la commission d'appels d'offres, le conseil municipal valide les choix suivants :

- ⇒ Lot 1 - CVC Électricité GTB avec option
- ⇒ Sarl Sanithermelec de La Tourlandry (49) = 136 978,15 € H.T.

⇒ Lot 2 Gros œuvre – Menuiseries Serrurerie – Peinture

⇒ Sas Justeau Frères de Louresse-Rochemenier (49) = 26 750,00 € H.T.

⇒ Lot 3 COB Couverture Bardage

⇒ Sarl JM MILLET de Champigny-sur-Veude (37) = 16 437,01 € H.T.

Soit un coût du marché de travaux s'élevant à 180 165,16 € H.T.

L'Etat nous attribue une subvention au titre du Fonds Vert à hauteur de 55 011,00 €.

6. Crédit d'une voie d'adressage : les accès des parcelles section A n°1177 et n°1178 destinées à la construction se situent sur le chemin jaune de la Tirée. Ce chemin n'est pas répertorié sur la BAN (Base Nationale des Adresses), le conseil municipal décide de créer le « Chemin de la Tirée » avec une numérotation métrique.

📁 **Tour de table des commissions**

♦ **Voirie** :

- les travaux d'arrachage des peupliers à l'aire des Prés Naiteaux par l'entreprise Tisserond ont été effectués ;
- l'aménagement de la sortie de la rue de la Grand'Cour sur la RD748 a été modifié ;
- des bandes podotactiles seront posées au passage piéton du carrefour du Village de Tirpoil/Chemin du Bois Brûlé et au passage piéton Route d'Aubigné (ex lieu-dit « La Promenade »).

♦ Finances : une décision modificative du maire n°1 a été prise pour réaliser des virements de crédits en section d'investissement afin d'augmenter certains crédits : article 1641/16 = 60,00 € et article 2188/21 opération 243 = 108,00 € et de diminuer l'article 21318/21 opération 277 = 168,00 € en respectant l'équilibre du budget.

♦ Bâtiments : le chantier de travaux de la future Maison d'Assistantes Maternelles commence le 17 novembre 2025, prévision fin des travaux 31 mai 2026.

♦ **Fêtes et Cérémonies** :

- Une Naissance Un Arbre, opération naissances 2024, la cérémonie est fixée le samedi 22 novembre 2025 à 11 heures. Les nouveaux habitants sont également conviés à ce moment festif.

♦ Jeunesse : une nouvelle animatrice du Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue », Candice Papin, intervient auprès du Foyer des Jeunes. Mr le Maire et Mme la 1^{ère} adjointe la rencontre le 28/11/2025 à 14h00.

♦ **Caravane seniors « Lisa » de Cholet Agglomération :** sera présente sur la commune, place du patronage, un vendredi pour informer et aider les seniors dans leurs démarches administratives. La date reste à définir.

✉ **Affaires diverses :**

▪ **Commémoration du 11 novembre :** cette année nous avons innové avec la participation des enfants de l'école St Louis St Joseph. 13 enfants ont participé ainsi que Solène, leur directrice, pour chanter « La Marseillaise ». Une belle réussite !

📅 **Réunion du 11 Décembre**

1. Tarifs communaux 2026 : les prix des locations des salles municipales et des concessions du cimetière ont été revus avec une hausse de 1%. Le détail des tarifs paraîtra dans le bulletin municipal de 2025, distribué mi-janvier.

2. Projet de réhabilitation de l'ancienne cantine en Maison d'assistantes maternelles : Les travaux ont débuté le 17 novembre.

- Des plus-values ont été constatées sur la maçonnerie, les menuiseries extérieures et intérieures, ainsi que sur le sol pour la réalisation de la chape.

- Des moins-values viennent en contrepartie.
- Le montant total des plus-values s'élève à 8 514 €.
- Le coût actualisé de l'opération est désormais de 328 628,14 €. Le conseil accepte que Mr le Maire signe les différents devis correspondants et les avenants.

Concernant le planning, aucun indice particulier n'est à signaler : la livraison reste prévue pour le 1er juin 2026.

3. Renouvellement de la convention de participation – École publique des Garennes-sur-Loire : le conseil municipal a approuvé le renouvellement de la convention de participation aux charges de fonctionnement pour 2 élèves scolarisés à l'école publique des Garennes-sur-Loire. Cette convention est conclue pour une durée d'une année scolaire.

4. Redevance d'occupation du domaine public 2025 réseaux aériens et souterrains télécom : l'opérateur verse à la commune la somme de 1 765, 69 € correspondants aux installations de télécommunications comptabilisés au 31/12/2024.

5. Le conseil municipal a pris acte des rapports annuels 2024 de Cholet Agglomération sur les prix et la qualité des différents services :

- service assainissement
- service de la gestion des déchets
- service de l'eau potable

6. Avenant- Convention de mutualisation – Cholet Agglomération / Commune : la convention de mutualisation entre Cholet Agglomération et la commune, portant sur le remboursement de certaines

prestations réalisées par les agents municipaux, notamment à la suite de l'implantation des points d'apports volontaires pour la gestion des biodéchets, arrive à échéance le 31 décembre 2025. Il est proposé de reconduire cette convention pour une durée supplémentaire d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2026. Le conseil municipal valide cette reconduction.

7. Convention de partenariat – Lutte contre l'habitat dégradé avec la CAF : Le conseil municipal a examiné la convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) dans le cadre de la lutte contre l'habitat dégradé.

- Le maire, en sa qualité d'autorité compétente, est chargé d'assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publique, ainsi que le contrôle administratif et technique des règles générales d'hygiène.
 - La CAF, engagée dans la lutte contre l'habitat indigne, met à disposition des moyens pour soutenir les communes dans la réalisation des visites et la rédaction des rapports.
 - Elle peut également mandater et financer un opérateur pour effectuer ces visites.
- Le conseil municipal accepte la convention de partenariat pour la lutte contre l'habitat dégradé.

8. Lotissement La Fontaine 2 – Mise en vente des lots : les travaux provisoires étant désormais achevés, la commune peut procéder à la vente des lots destinés à la construction.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n°6 du 19 juin 2025, portant sur les mandats exclusifs des lots n°1 et n°4 confiés à l'agence immobilière L'Adresse de Thouarcé. Le prix de vente des terrains a été fixé à 45 € TTC/m² par délibération du 11 janvier 2024. Des acquéreurs se sont proposés à la vente des lots 1, 2, 3 et 5.

Tous les actes de vente seront établis par Maître Pineau, notaire à Lys Haut Layon.

- **Lot n°1** – parcelle C n°1764 de 526 m², la vente du terrain s'élève à 23 670,00 € T.T.C.
- **Lot n°2** – parcelle C n°1765 de 516 m², la vente du terrain s'élève à 23 220,00 €
- **Lot n°3** – parcelle C n°1766 de 723 m², la vente du terrain s'élève à 32 535,00 € T.T.C.
- **Lot n°5** – parcelle C n°1768 de 845 m², la vente du terrain s'élève à 38 025,00 € T.T.C.

9. Marge TVA sur la valeur ajoutée la Fontaine 2 :

Dans le cadre de la vente des terrains du lotissement La Fontaine 2 à Montilliers, le conseil municipal a procédé au calcul de la marge sur le prix de vente qui prend en compte la totalité (achat de terrain et travaux de viabilisation) soit un montant total de 136 043,26 € pour un prix de vente de 45 €/m².

- Prix d'achat des terrains : 18 957,13 €
- Prix de vente des lots : 45 € TTC/m².

10. Subvention complémentaire au budget primitif du C.C.A.S 2025 : les crédits du chapitre 11 du budget du CCAS sont insuffisants et compte tenu de la réalisation prochaine des colis de Noël par le CCAS et afin d'éviter tout manque de financement, le conseil municipal valide une subvention complémentaire de 500 €.

Tour de table des commissions

♦ **Commission Fêtes et Cérémonies :** les associations se sont réunies le 10 décembre afin d'évoquer la prochaine fête des associations, organisée traditionnellement tous les deux ans.

Compte tenu des élections municipales et du renouvellement des commissions, il a été décidé de ne pas organiser cette manifestation en 2026, mais de la reporter en 2027, avec probablement une nouvelle formule et une autre date. Une nouvelle rencontre est prévue en mai 2026 afin d'envisager la suite et de préparer l'organisation.

♦ **Jeunesse :** Monsieur le Maire et Madame Agnès Boisson, adjointe, ont rencontré Candice Papin, nouvelle animatrice du secteur jeunesse. Cette dernière souhaite poursuivre la dynamique existante, en organisant des rencontres régulières avec les jeunes. Un groupe volontaire et motivé s'est déjà constitué, porteur de projets à venir.

Affaires diverses :

Apposition des drapeaux sur les façades des établissements scolaires : Conformément à la circulaire n°2013-144 du 6 septembre 2013 et à l'article L.111-1-1 du code de l'éducation, il revient aux établissements scolaires, en lien avec les collectivités

territoriales, de prendre les dispositions nécessaires pour l'apposition de la devise de la République ainsi que des drapeaux tricolore et européen sur leurs façades. Suite à une demande de l'école de Montilliers, la mairie accepte de prendre en charge l'achat des drapeaux destinés à la façade de l'établissement.

▫ **Rallye des Coteaux :** Monsieur le Maire a donné son accord pour le renouvellement de cette manifestation. Le Rallye des Coteaux se tiendra le dimanche 19 avril 2026 sur le même circuit que l'an dernier.

▫ **Dans le cadre du projet "Tri hors foyer" de CITEO :** les points d'apports volontaires doivent être installés avant le mois de novembre 2026. Une campagne de communication se déroulera à partir du mois de février 2026.

**Vous retrouvez l'intégralité des procès-verbaux sur le site de la commune.*



Les séances du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunit une fois par mois dans la salle dédiée à la mairie. L'ordre du jour des séances est accessible sur la borne tactile de la mairie.

Ces réunions sont publiques : les habitants peuvent y assister librement en tant que spectateurs. Toutefois, conformément à la réglementation en vigueur, aucune intervention ou manifestation du public n'est autorisée durant la séance.



Absente sur la photo Gladys RÉVEILLÈRE, élue.

Les Budgets

COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024						
FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			VOTES
Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes	
36200 BUDGET COMMUNE						
1 146 045,16	866 675,17	279 369,99	1 182 718,00	808 144,42	374 574,48	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2023		281 841,28			- 46877,29	
Résultats clôtures 2024		561 211,27			327 697,19	
Reste à réaliser			0,00	820 051,00	- 820 051,00	
36203 BUDGET LA FONTAINE 2						
63 298,00	63 297,96	0,04	31 407,55	63 297,96	- 31 890,41	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2023		0,00			- 31 407,55	
Résultats clôtures 2024		0,04			- 63 297,96	
36204 BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE						
2 306,59	1 786,48	520,11	1 750,00	0,00	1 750,00	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2023		1 568,79			14 000,00	
Résultats clôtures 2024		2 088,90			15 750,00	
36205 BUDGET LE LYS						
37 521,55	37 521,55	0,00	13 075,00	37 521,55	- 24 446,55	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2023		0,00			- 13 075,00	
Résultats clôtures 2024		0,00			- 37 521,55	

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024						
	Résultats CA 2023	Virement à la Section Invest. 2024 (1068)	Résultat de Clôture Exercice 2024	Restes à Réaliser 2024	Solde des Restes à Réaliser	Affectation du Résultat
Investissement	- 46 877,29		327 697,19	D = 820 051,00 R = 0,00	- 820 051,00	- 492 353,81
Fonctionnement	673 689,36	391 303,11	561 211,27			561 211,27
Affectation à l'excédent reporté en Recette de Fonctionnement (002)						= 68 857,46

BUDGETS PRIMITIFS 2025	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
COMMUNE	1 218 238,46 €	1 218 238,46 €	1 464 500,86 €	1 464 500,86 €
LOTISSEMENT LA FONTAINE II	206 996,33 €	206 996,33 €	121 658,25 €	121 658,25 €
PHOTOVOLTAÏQUE	4 588,90 €	4 588,90 €	17 500,00 €	17 500,00 €
LOTISSEMENT LE LYS	88 210,55 €	88 210,55 €	123 992,10 €	123 992,10 €



Bâtiments / Urbanisme

Commission Municipale

Construire, Réhabiliter, Rénover :

Afin d'offrir les meilleurs services possibles au niveau des infrastructures communales, la commission bâtiments a travaillé ou planché sur plusieurs dossiers.

La construction d'un boulodrome : un équipement très attendu par les amateurs de jeux de boules et de palets. D'une surface de 175 m² ; il comprend 4 terrains de 3m sur 12 m, auxquels s'ajoute une salle de stockage de 55 m² permettant aux associations de conserver leur matériel. Nous l'avons inauguré le 12 septembre dernier conçu pour être accessible, inclusif et durable, le boulodrome s'inscrit dans la volonté de renforcer le lien social et dynamiser la vie locale.



La réhabilitation de l'ancienne cantine en Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) : suite à l'appel d'offre, les entreprises ont été retenues pour assurer les travaux qui se répartissent en 8 lots différents. Ceux-ci ont débuté le 17 novembre dernier et doivent se terminer le 11 mai pour une livraison au 1^{er} juin 2026. Cette initiative s'insère dans une démarche proactive visant à soutenir les familles, à offrir un cadre sécurisé et stimulant pour les enfants.



La rénovation énergétique pour la Maison Commune de Loisirs le Lys (MCL) : là aussi l'appel d'offre a été effectué et les entreprises retenues. Celles-ci se répartissent en 3 lots et doivent débuter les travaux à compter de février 2026 pour une réception début juin. Le contenu essentiel des travaux consiste à remplacer la chaudière à fioul par une pompe à chaleur AIR/EAU avec toutes les modifications complémentaires dans un but d'économiser de l'Energie.



Commission Urbanisme

Les 5 lots du lotissement la Fontaine II sont aujourd'hui réservés et nous espérons voir les « 1ères pierres » bientôt posées. Concernant le lotissement le Lys, le projet reste en cours avec 20 lots et nous attendons avec impatience la validation du PLUi-H en février 2026 au niveau de Cholet Agglomération pour commencer la viabilisation et commercialiser les lots. N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie pour de plus amples informations.



Philippe BERNARD.

Urbanisme – PLUi-H



Objectifs - Approbation



Une étape décisive pour l'aménagement du territoire.

Après 7 années de travail qui se sont vues allongées par différentes lois complémentaires imposées par le gouvernement, le PLUi entre en phase de validation pour une application en février 2026.

Le travail local de la commission aménagement de l'espace en collaboration avec le service urbanisme de Cholet Agglomération va permettre d'harmoniser un PLUi commun avec l'ensemble des communes de l'Agglomération.

A vous maintenant, administrés de Montilliers de vous saisir de ce document structurant pour l'avenir de notre territoire. Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 13 octobre au 14 novembre 2025 et à vos avis, remarques..., nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans la compréhension du document et sa traduction pratique dans votre quotidien. Vos différentes réflexions et remarques ont été étudiées par le commissaire enquêteur.

L’élaboration du Plan Local d’Urbanisme Intercommunal (PLUi), constitue un projet d’aménagement majeur, initié en 2018 par Cholet Agglomération.

Il vise à doter le territoire d'un document d'urbanisme unique, cohérent et partagé en remplacement des documents communaux existants.

Un PLUi adapté aux exigences de la loi climat et résilience.

La loi climat et résilience promulguée en août 2021 a profondément influencé l'élaboration du PLUi. Elle impose aux collectivités de lutter contre l'artificialisation des sols et de tendre vers zéro artificialisation nette d'ici 2050.

Concrètement, cela implique :

- **Préserver les terres agricoles, naturelles et forestières** en réduisant les zones constructibles initialement prévues.
 - **Favoriser le renouvellement urbain** grâce à une densification maîtrisée et à la réhabilitation du bâti existant.
 - **Adapter les projets d'extension urbaine** pour qu'ils soient compatibles avec les objectifs environnementaux.

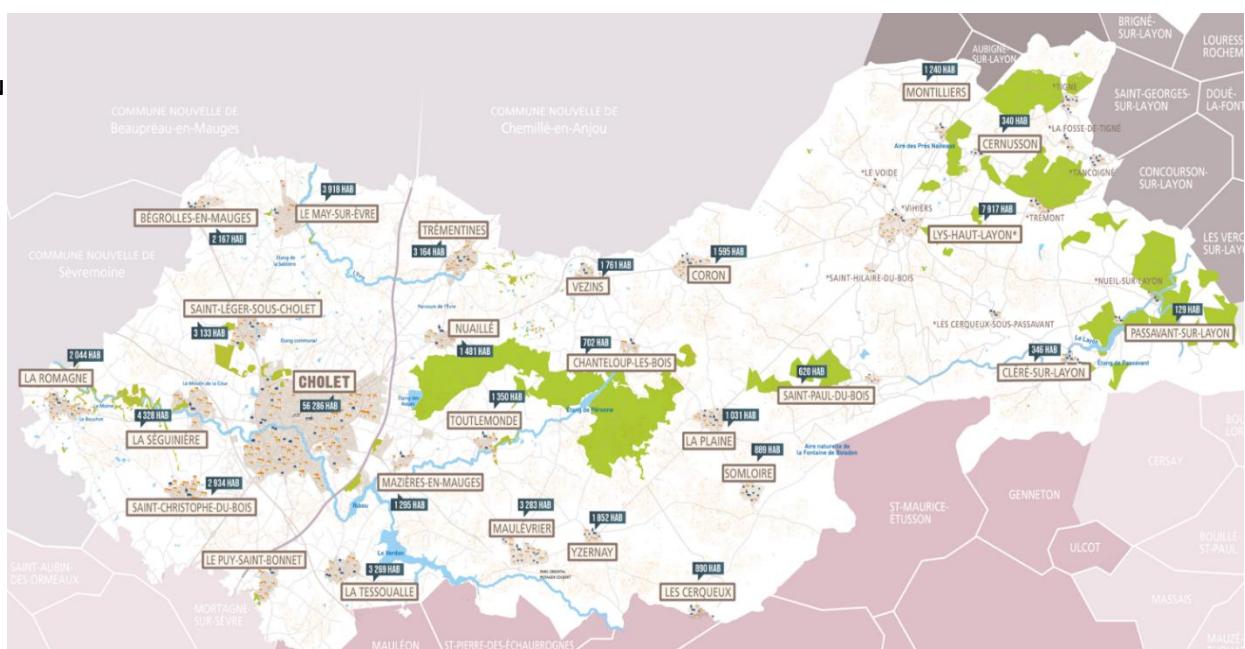
Ainsi et compte tenu de son potentiel de densification, Montilliers ne pourra se développer qu'en augmentant son nombre d'habitants/km² et non en étalant son espace urbain.

Philippe BERNARD.

CHOLET AGGLOMERATION EN CHIFFRES

26 Communes

108 212
Habitants



Voirie – Espaces-Verts

Commissions Municipales

🚴 Nouvelle piste cyclable : un projet collectif pour la mobilité douce

À la demande de l'entreprise Grolleau, et en lien avec la fréquentation du stade, une étude de faisabilité a été sollicitée auprès du Département (propriétaire de la D169). La maîtrise d'œuvre a été confiée à la société Vic Ouest, déjà impliquée dans l'aménagement du centre-bourg.



Financement et travaux

L'entreprise Tisserond a été retenue pour la réalisation de la piste cyclable. Le montant total des travaux s'élève à **138 000 €** H.T, dont une subvention de **33 600 €** a été accordée par le Département. Des dépenses complémentaires ont été engagées pour la pose de bordures entre la route de Valanjou et la piste cyclable, représentant **22 425 €**, avec une participation du Département à hauteur de **40 %**.

Aménagements complémentaires

Un circuit cyclable a été matérialisé au sol afin de faciliter les déplacements dans le bourg.



Il relie les principaux points de fréquentation tels que l'école, la mairie, le pôle enfance et le centre-bourg.

Ce tracé permet également de rejoindre la piste s, actuellement en cours de

L'inauguration a eu lieu le 19 septembre, en présence du Département, du cabinet Vic Ouest, de l'entreprise TISSEROND, des riverains et des élus.



Un projet pour la qualité de vie

La fréquentation de la piste cyclable progresse chaque jour, signe de son utilité pour les habitants.

Ce nouvel aménagement permet d'améliorer les déplacements à vélo, de limiter la pollution urbaine et de renforcer la qualité de vie des Montégléziens.

Thierry CHAUVIGNÉ,
Adjoint à la voirie.



Commission Espaces-Verts

Un gazon toujours prêt !

Début 2025, la commission espaces verts a validé l'achat d'un robot de tonte pour le terrain de foot. Cet outil qui fonctionne de manière autonome permet de réduire les frais d'entretien du terrain, et garantit un terrain impeccable tout au long de l'année.



Grâce à ce nouvel allié, la coupe du gazon est plus régulière et homogène offrant au terrain de foot une pelouse plus verte et plus dense.

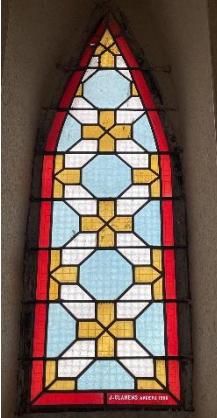
Laurent BOSSOREIL,
Responsable des Espaces-verts.

Remplacement de la porte de la Chapelle du Cimetière.

Initialement prévue pour 2024, la pose de la nouvelle porte de la Chapelle du Cimetière a finalement pu être réalisée cette année, en 2025. En chêne et conforme à celle d'origine, bien usée par le temps, elle est désormais protégée par une lasure et devrait résister durablement aux vents dominants ainsi qu'aux aléas du temps.



Le jambage en tuffeau, lui aussi grignoté au fil des ans, a également fait l'objet d'une restauration. Les vitraux géométriques, signés **J. CLAMENS**, maître vitrier en 1908, ont eux aussi été restaurés par un vitrier saumurois de renom.



Ils sont désormais protégés par un grillage inox, afin d'éviter tout acte malveillant ou de vandalisme.

La commune remercie les artisans pour la qualité de leur travail et le soin apporté à cette réalisation patrimoniale, dont elle a la charge d'assurer la protection, la conservation et la transmission aux générations futures.

Un édifice chargé d'histoire

À cette occasion, l'étude approfondie de l'histoire de cet édifice permet de tisser des liens entre les grands événements historiques du territoire et les personnalités notables, bienfaisants et humanistes de la commune.

« Cette chapelle a été construite d'après la demande de Mlle Gelineau, dite en religion Sœur Saint-Damien. Bâtie au moyen d'un legs fait à cette intention par la dite Sœur Saint-Damien, et aussi par les offrandes de quelques personnes, cette chapelle est donnée à la paroisse pour servir aux stations publiques, comme à la dévotion particulière des personnes qui voudront aller prier. »

La donatrice, **Marie-Hélène GELINEAU**, était la fille de **Marie CLÉMOT** (arrière-grand-mère de l'abbé Gelineau), l'un des deux enfants rescapés du **massacre du Moulin-la-Reine**, le 5 avril 1794, au cours duquel sa propre mère fut fusillée. **Née le 17 août 1829**, Marie-Hélène perd successivement sa mère, puis son père — cultivateur au bourg de Montilliers — alors qu'elle n'a que vingt ans. Elle veille ensuite sur sa sœur malade « de mille soins affectueux pour adoucir ses derniers moments ». Elle entre chez les **Sœurs de Saint-Charles** en 1855 sous le nom de **Sœur Saint-Damien**, devient institutrice à Blaison, puis **économme générale** de la Congrégation en 1861 ».

Cette histoire, pleine d'émotion et de mémoire locale, a été retracée par **M. Gérard BOUSSION**, enfant de la commune et historien montéglésien, dans un document très détaillé de neuf pages, disponible sur le site de Montilliers :

 <https://www.montilliers49.fr/fr/rb/267919/le-patrimoine-1>

Édith GOUJON,
Responsable de la commission.

Information/Communication

Commission Municipale

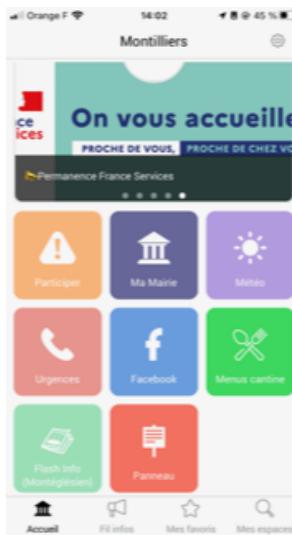
Montilliers connecté avec ses habitants

La commune s'appuie sur plusieurs outils numériques pour informer et rester proche de ses citoyens :

 Application CityAll

Montilliers est connecté avec ses habitants grâce à CityAll, qui compte déjà **521 abonnés**.

- Un canal direct pour recevoir les alertes, les actualités et les informations pratiques de la commune.
 - Un outil participatif : chacun peut signaler un problème (éclairage public, dépôts sauvages, etc.) et contribuer ainsi à la qualité de vie locale. **N'hésitez pas à télécharger l'appli !**



 Page Facebook

Montilliers est aussi présent sur les réseaux sociaux. La page Facebook compte actuellement **608 abonnés** : n'hésitez pas à nous rejoindre pour suivre les événements et les nouveautés !

💡 Panneau lumineux

Situé en cœur de commune, il diffuse les informations et actualités municipales, de Cholet Agglomération et des associations.

Borne interactive à la mairie

Accessible à tous, elle permet de consulter les informations légales devant être affichées, en toute autonomie.



Site internet

Le site officiel de Montilliers regroupe de nombreuses ressources :

- Informations sur la commune
 - Locations de salles

- Vie associative
 - Commissions municipales
 - Procès-verbaux des conseils et délibérations



Les publications municipales

■ **Bulletin municipal** : un rendez-vous annuel.

- Revenir sur les événements marquants de l'année écoulée, qu'ils soient portés par les commissions municipales ou par les associations locales.
 - Valoriser les projets réalisés.



Flash Info (tous les 2 mois)

Un format court et régulier pour :

- Diffuser les actualités de la commune
 - Informer sur les décisions du conseil municipal
 - Relayer les informations des associations

Micro Cérémonie des vœux du maire

La cérémonie s'est tenue le 11 janvier 2026.

Elle a permis de revenir sur les temps forts de l'année 2025, de présenter les projets à venir, et d'évoquer les élections municipales prévues les 15 et 22 mars 2026.

Dominique MARTIN,
Responsable de la commission.

Fêtes et Cérémonies

Commission Municipale

Deux dates, une même reconnaissance

Comme chaque année, la commune a rendu hommage à ses anciens combattants lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Si la première s'est tenue dans une atmosphère recueillie et intime, la seconde a rassemblé davantage de monde, notamment grâce à la participation des enfants de l'école. Leur présence et leurs lectures ont apporté une belle émotion et rappelé l'importance de la transmission du souvenir entre générations.



“Cérémonie du 11 Novembre.”

Le football féminin à l'honneur

Le 20 juin dernier, la mairie a organisé une cérémonie conviviale au Club-House pour féliciter l'équipe seniors féminines, victorieuse de la Coupe de l'Anjou le 25 mai à Segré, face au Foyer de Trélazé.



À cette occasion, une médaille a été offerte par la mairie à chaque joueuse et membre du staff, et un t-shirt a été remis par le club en souvenir de cette belle victoire.

“Léa, capitaine de l'équipe, était entourée de M. le Maire et du président de l'ESM lors de la remise.”

Ce moment chaleureux a permis de mettre en lumière le dynamisme du football féminin local et de saluer une belle aventure sportive et collective.

Le voyage du conseil municipal a, quant à lui, conduit les participants en région parisienne : visite de l'Assemblée nationale, déjeuner convivial dans une brasserie typique, puis croisière sur la Seine à bord d'un bateau-mouche. Une journée riche en découvertes, placée sous le signe de la bonne humeur et d'un soleil radieux !



“L'ensemble des participants à cette journée.”

Des illuminations qui réchauffent les cœurs

Enfin, la mise en place des illuminations et des sapins de Noël par les employés communaux a contribué à la réussite de la soirée de mise en lumière organisée par *Montilliers Patrimoine* le 28 novembre. Merci à tous les acteurs qui, par leur engagement, font vivre la magie et la convivialité de nos traditions locales.



Dominique MARTIN,
Responsable de la commission.

Employés Municipaux

Commission Municipale

Le personnel communal, à votre service, au quotidien

L'année 2025 s'est écoulée sans grand changement au niveau des postes de nos employés communaux mais il a fallu s'adapter aux aléas.

👉 Service administratif

Catherine et Anne-Sophie assurent la gestion, le secrétariat, l'accueil de la mairie, et la gestion de l'agence postale.



Catherine & Anne-Sophie

👉 Service technique

Fabrice, Christophe et Damien sont en charge de l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.



Fabrice Christophe & Damien

Hélène et Sophie se chargent de l'entretien des salles et de la mairie. Cependant pour pallier à l'absence de Sophie, **Gwenaëlle** est venue compléter notre équipe depuis septembre 2025. Toutes ses absences ont un impact direct sur les uns ou les autres, merci à tous pour votre polyvalence.



Hélène

Sophie & Gwenaëlle

Nous avons également accueilli en tant que stagiaire : Pierre-Olivier, afin de finaliser son projet professionnel et Damyen pour découvrir le métier et valider son stage au sein de la maison familiale.

Cette année encore nous n'avons pas eu de surveillant de baignade, nous espérons que des candidats se présenteront pour Juillet et Août 2026 : n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie si des jeunes sont intéressés pour passer le BNSSA, afin de vous renseigner sur les conditions d'obtention .

Merci à chacun et chacune pour leur disponibilité et pour leur travail respectif qui permet d'embellir notre commune et de vous accueillir du mieux possible dans nos salles.



Bonne et Heureuse Année 2026.

Marie-Geneviève BOISSINOT,
Responsable de la commission.

Centre Communal d'Actions Sociales

C.C.A.S Ensemble, pour mieux vivre.

Les Aînés à l'honneur



Mardi 21 Octobre 2025, la salle des loisirs le Lys de Montilliers s'est transformée en un véritable lieu de retrouvailles et de sourires à l'occasion du repas annuel organisé par le CCAS. **135 convives** ont répondu présents pour partager ce moment de convivialité et de retrouvailles.

Après un temps de prière en l'église de Montilliers, les invités ont été accueillis par les membres du CCAS, tous mobilisés pour offrir aux aînés de la commune un moment de détente et de plaisir. Les tables joliment dressées, les compositions florales de saison et le mot d'accueil de Mr Bernard maire de la commune ont donné le ton : ici on célèbre le partage.

Le repas concocté par la Maison Delaunay de Valanjou, a mis à l'honneur les saveurs de notre région. Entre l'entrée délicate, le plat généreux, le dessert gourmand, les convives ont savouré chaque bouchée dans une ambiance détendue et joyeuse.

Comme tous les ans le repas a été servi par des jeunes Montéglésiens qui furent généreusement récompensés par les convives.

Lors de cette journée, ont été mis à l'honneur les personnes âgées de 70 ans. Sur 25 personnes concernées sur la commune, 11 étaient présentes. Après un mot pour chaque personne de la part de Mr Bernard, ils sont repartis avec une fleur offerte par le CCAS. Tout cela dans une atmosphère joyeuse entre chansons, histoires et tours de magie.

Les souvenirs ont fusé, les anecdotes ont circulé et les éclats de rire ont résonné dans la salle. La journée s'est clôturée par des jeux de belote où des discussions autour d'un verre.

Pour beaucoup, ce repas est devenu un rendez-vous incontournable, attendu avec impatience chaque année.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement les membres du CCAS, les bénévoles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle journée. Grâce à eux, la commune de Montilliers continue de cultiver le lien et la bienveillance.

À l'année prochaine,
Agnès BOISSON.

Centre Communal d'Actions Sociales

C.C.A.S Ensemble, pour mieux vivre.

Préparation des Colis de Noël

Chaque année, la commune renouvelle avec enthousiasme une tradition qui lui tient à cœur : la préparation des colis destinés à nos ainés.

Bien plus qu'un simple geste, cette initiative symbolise l'attention, la reconnaissance et la solidarité que la collectivité souhaite témoigner à celles et ceux qui ont contribué à faire vivre notre territoire.



Le 19 Décembre l'équipe du CCAS s'est mobilisée pour composer ces colis gourmands



Distribution des Colis de Noël

La remise des colis est toujours un moment privilégié. Les bénévoles du CCAS se rendent au domicile des ainés de plus de 80 ans, cela permet d'échanger, de prendre des nouvelles et de rompre l'isolement que certains peuvent ressentir, notamment en période hivernale



Le 22 Décembre, quelques membres du CCAS sont venus au Prieuré distribuer à chaque résident un colis sous un air de musique .

Bien sûr tout cela accompagné du Père Noël et de la mère Noël !!!!!



Agnès BOISSON.

Une Naissance – Un Arbre

& Nouveaux Arrivants 2025



RETOUR EN IMAGES DE CE MOMENT.

🌱 Quand la naissance rime avec nature et convivialité

À Montilliers, la municipalité a renouvelé le 22 Novembre 2025 son engagement dans l'opération « **Une Naissance, Un Arbre** » une initiative citoyenne qui associe chaque nouveau-né de la commune à la plantation d'un arbre. 4 familles sur 8 ont répondu présent à l'invitation. Nous avons souhaité la bienvenue à Zélie, Camille, Elie et Manoé.

Ces familles ont pu partager un moment convivial et porteur de sens. Une manière de lier la joie des naissances à la préservation de l'environnement. Après avoir vu l'arbre, les enfants ont reçu un diplôme de parrainage et un livre offert par la municipalité.

Ce fut également l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants sur la commune. 8 familles sur 13 invitées ont été conviées à partager ce moment convivial en présence des élus. C'est l'occasion de renforcer le lien social et encourager la participation à la vie communale. L'événement permet de créer des contacts et de faciliter l'intégration des familles dans leur nouvel environnement

Avant de conclure la rencontre par un verre de l'amitié favorisant les échanges, un coffret de bienvenue a été remis à chacune des familles.

Agnès BOISSON,
Responsable de l'action.

Culture

Commission Municipale

BALUDIK : jeu de piste numérique pour découvrir la commune autrement

Dans le cadre du programme culturel Itinérances, la commune propose un parcours ludique et pédagogique en partenariat avec la ludothèque de Cholet Agglomération.

Ce dispositif a été officiellement testé et inauguré le 23 mai, en présence de Patrick Pelloquet, vice-président en charge de la culture, Karine Godet, responsable médiation à la ludothèque, accompagnée de l'équipe de conception du jeu ainsi que de Philippe Bernard (maire) et d'élus locaux.



En téléchargeant l'application BALUDIK sur votre smartphone et en cliquant sur l'aventure immersive intitulée « les pierres perdues de Montilliers », vous pourrez explorer les richesses patrimoniales et environnementales de la commune, tout en résolvant des énigmes.

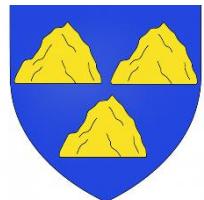


A la recherche d'indice...



💡 Introduction

Bienvenue à Montilliers, charmant village du Maine-et-Loire au patrimoine riche et mystérieux.



Aujourd'hui, vous partez sur les traces d'une légende ancienne : celle des pierres magiques, des artefacts qui auraient marqué l'histoire de la commune et qui figurent sur son blason.

On raconte que ces pierres, dotées de pouvoirs singuliers, furent découvertes il y a plusieurs siècles.

Bien que l'emblème de la commune ne montre que trois pierres, douze sont cachées à Montilliers.

Chacune est liée à des lieux emblématiques de la ville.

🎯 Votre mission :

Retrouver ces pierres, percer leurs secrets, et assembler les pièces du puzzle...

C'est à vous de jouer !

Bonne chance !

Gladys RÉVEILLÈRE,
Responsable de la culture.

🏠 Urbanisme à Montilliers en 2025

En 2025, l'activité d'urbanisme à Montilliers a été particulièrement soutenue, avec **14 permis de construire** et **22 déclarations préalables** délivrés, témoignant d'une année dynamique marquée à la fois par de nouveaux projets d'habitation, des extensions et aménagements du bâti existant, ainsi que de nombreux travaux d'amélioration énergétique et de modernisation.

🚧 Les Permis de Construire délivrés en 2025.

Dates	Demandeurs	Adresses des travaux	Nature des Travaux
15/01/2025	Commune de Montilliers	Rue du Stade	Construction d'un boulodrome.
26/03/2025	Mr Flavien HUDON/ Mme Camille MANCEAU	Chemin de la Tirée	Construction d'une maison d'habitation.
16/06/2025	Domaine de Noisette	Chemin de la Chesnaie	Modification place de parking PMR.
27/06/25	Mr Stephen MARCHAND	Route d'Angers	Construction d'une terrasse couverte.
17/06/2025	Mr Samuel BABIN	Chemin de Jusalem	Réalisation d'un préau accolé au garage.
10/07/2025	Mme Alice TINON	Impasse des Galauderies	Construction d'un garage.
30/07/2025	Mr Mickaël L'HOMMELET	Route d'Angers	Extension de l'habitation.
13/08/2025	Mr Thierry BOURASSEAU	Rue de la Fontaine	Transformation d'un garage en bureau, construction d'un abri de jardin.
10/09/2025	Mme Françoise BILLY	Rue des Moissons	Construction d'une maison individuelle.
01/10/2025	Mr Louis-Marie GODET	Place Marie Leroy	Extension d'un garage, construction d'un abri de jardin, pose d'une pergola.
29/10/25	Commune de Montilliers	Place Marie Leroy	Réhabilitation de l'ancienne cantine en maison d'assistantes maternelles (MAM).
26/11/2025	ACAOAB Ehpad Le Prieuré	Place de l'Abbaye	Construction d'un bâtiment annexe pour locaux techniques.
02/12/2025	SCI des Convoyeurs	Rue de l'Innovation	Construction d'un atelier.
08/12/2025	Mme Eloïse BERNARD Mr Maxime REVEILLRE	Chemin de la Répétellière	Changement de destination. (grange en habitation)

Urbanisme à Montilliers en 2025

Les Déclarations Préalables délivrés en 2025.

Dates	Demandeurs	Adresses des travaux	Nature des Travaux
09/02/2025	Mr Benoit ROULLEAU	Chemin du Moulin Neuf	Extension de l'habitation.
01/03/2025	Mr Johan TISSEROND	Chemin du Bois de la Roche	Installation photovoltaïques.
10/03/2025	Mr Nicolas GUITTON	Rue de la Fontaine	Installation d'une piscine tubulaire à l'année.
23/03/2025	Mme Alice TINON	Impasse des Galauderies	Modification de façade.
24/03/25	Mr Bernard BOURASSEAU	Rue des Cèdres	Pose de panneaux photovoltaïques.
06/04/2025	Mr Fabien PAJOUX	Chemin des Bordages	Installation d'un pergola.
09/04/25	Mr Stephen MARCHAND	Route d'Angers	Changement/création d'ouvertures.
05/05/25	Mme Monique PAYRAUDEAU	Route d'Angers	Réfection de la toiture.
15/05/2025	Mr Mickaël VIAU	Impasse des Sources	Création d'un abri à bois couvert.
20/05/2025	Mr Thierry TETAUD	Rue du Prieuré	Transformation des pièces de vie, modifications des ouvertures et de la toiture.
23/06/2025	GAEC MULTIPORCS	Chemin du Bois de la Roche	Installation photovoltaïques.
25/06/2025	Mr Dominique COUTANT	Chemin des Alcyons	Installation photovoltaïques.
23/07/2025	Agence L'Adresse	Rue du Petit Moulin	Régularisation pour vente de deux terrasses.
24/07/2025	Mr Jérémie PETITEAU	Rue de la Fontaine	Construction d'une piscine + local technique.
29/07/2025	Mr Pascal MERCIER	Impasse de l'Abbaye	Réfection de la toiture, modification de façade.
05/08/2025	Mr Bernard BREMOND	Chemin du Lavoir	Installation de panneaux photovoltaïques.
07/08/2025	Mr Jacques BODIN	Rue du Petit Vihiers	Installation de panneaux photovoltaïques.
07/08/2025	Mr Stéphane AUGIS	Chemin du Vieux Pré	Installation de panneaux photovoltaïques.
26/09/2025	Mr Arnaud BABIN	Rue de l'école	Création d'un logement supplémentaire.
16/11/2025	Mr Éric TISSEROND	Chemin du Bois de la Roche	Réfection de la toiture.
06/12/2025	Mr Dominique COUTANT	Chemin des Alcyons	Installation photovoltaïques.
08/12/2025	Mr Pascal MERCIER	Place de l'Abbaye	Installation photovoltaïques.

Tarifs Communaux 2026

Les nouveaux tarifs de location des salles communales, photocopies, concessions funéraires sont désormais disponibles. Ils s'appliquent à partir du **1er janvier 2026**.  Retrouvez tous les détails dans les pages suivantes. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à venir en mairie.

Maison Commune de Loisirs « Le Lys » Deux configurations sont proposées :

Option 1 : Salle Bienvenue – superficie 215 m². **Option 2 : Salles Bienvenue et Mélodie** – superficie totale 550 m². Ces espaces modulables permettent d'accueillir vos événements selon vos besoins, du vin d'honneur aux grandes soirées festives.

Hors commune	Option 1	Option 2
Mariage, banquet, soirée dansante	277,00 €	848,00 €
Concours de belote		328,00 €
Manifestation association, C.E. (week-end et jours fériés)		444,00 €
Manifestation association, C.E. (hors week-end et jours fériés)		390,00 €
Vin d'honneur	191,00 €	323,00 €
Association à but non lucratif (assemblée générale, conférence) journée		292,00 €
Autocaristes, entreprises		812,00 €
Autocaristes, entreprises (hors week-end)		494,00 €
Possibilité de prendre la salle la veille pour préparation		132,00 €

Commune	Option 1	Option 2
Mariage, banquet, soirée dansante	217,00 €	610,00 €
Associations : concours de belote, concours de chants, loto, soirée dansante, après-midi dansant, utilisation à but non lucratif (journée)		180,00 €
Séance théâtrale (par séance)		132,00 €
Vin d'honneur	131,00 €	177,00 €
Gratuité pour la préparation la veille d'une manifestation		

Commune et Hors commune	
Réveillon professionnel	1 220,00 €
Répétition générale de spectacle (tarif applicable aux associations de la commune et hors commune)	132,00 €
Caution à verser à la remise des clés hors régie	500,00 €
Caution à verser à la remise des clés avec régie	1 000,00 €
Perte des clés	168,00 €
Location Tables rondes (15 tables de 8 personnes – tarif à l'unité)	10,00 €
Location vidéo projecteur et table de mixage par manifestation	40,00 €
<i>- 50 % de réduction pour l'utilisation de la salle le 2^{ème} jour pour la même option.</i>	

Photocopies

Format A4 et A3 noir et blanc à l'unité 0,40 €
Format A4 et A3 couleur à l'unité 1,00 €
Recto/verso le double du format simple.

Tarifs Communaux 2026

Salle Annexe de la Mairie. Capacité maximum : 50 personnes

	Commune	Hors commune
Journée entière	103,00 €	154,50 €
Vin d'honneur	82,00 €	123 €
Association à but non lucratif (Assemblée générale, conférence, ...)	Gratuit	43,00 €
Caution		100,00 €

Salle Joly-Bourg. Capacité maximum : 120 personnes

	Commune	Hors commune
Mariage, Banquet, Soirée dansante privée		193,00 €
Associations – manifestations à but lucratif • Week-end et jours fériés (Concours de belote, loto, tarot, ...)	100,00 €	150,00 €
• Hors week-end et jours fériés (Concours de belote, loto, tarot, ...)	52,00 €	78,00 €
Association à but non lucratif (Assemblée générale, conférence, ...)	Gratuit	62,00 €
Vin d'honneur	82,00 €	123,00 €
Journée de vente commerciale	117,00 €	175,50 €
Entreprise (Réunion, conférence, formation)	84,00 €	126,00 €
Caution		310,00 €

Pour tous : Salle Joly-bourg et Salle annexe de la Mairie :

- **Location le lendemain** pour la même option : ½ tarif.
- **Annulation de la réservation** : 50 % du tarif de location.
- **Perte de clés** : 168,00 €.
- **Nettoyage** complet de la salle obligatoire sous peine de retenue de la caution.
- **Règlement et contrat** à remplir et à signer sur les 2 pages.
- **Possibilité de prendre la salle la veille** pour préparation (selon disponibilité) : gratuit.
- **50 % des arrhes** demandés à la signature du contrat pour la réservation.
- **Location forfaitaire pour livraison de tables + bancs** : 30,00 €
- **Bac de 50 couverts** (+ paiement vaisselle manquante) : 20,00 €

Cimetière

Terrain	Le columbarium
Concession pour 30 ans 68,00 €	Concession pour 30 ans 382,00 €
Concession pour 50 ans 93,00 €	Concession pour 50 ans 598,00 €
Concession pour emplacement enfant est de 50% du tarif ci-dessus	
Cavurnes (4 urnes)	Jardin des Souvenirs
Concession pour 30 ans 671,00 €	Concession pour 30 ans 83,00 €
Concession pour 50 ans 877,00 €	Concession pour 50 ans 103,00 €

État Civil 2025

Naissances

Iris ANGEBAUT- le 6 mars – Village de Tirpoil.
Paulin CHAUBENIT BOMPAS – le 15 mai – Route d'Angers.



« Nos félicitations
aux heureux parents »

Mariages

Éric TISSEROND & Catherine CHEMINEAU – le 12 avril.
Jérôme GUILLET & Mathilde BARAZER – le 10 mai.
Rodolphe BARIL & Maeva BOUSSIER – le 21 juin.
Romaric RABIN & Ludivine RICHARD – le 5 juillet.
Arnaud DEPLANNE & Fanny SAUVÊTRE – le 19 juillet.
Damien CHARBONNIER & Florie BERGEON – le 16 août.
Loïc JACQUEMART & Maë-Belle AREQUIOM – le 08 novembre.



« Nos félicitations
Et nos meilleurs voeux
de bonheur aux mariés »

Décès

Gérard GROLLEAU – le 27 janvier – 77 ans – Maison de retraite.
Yvonne CHAUVIGNÉ – le 7 février – 94 ans – Maison de retraite.
Paulette BOISSINOT – le 13 février – 89 ans – Maison de retraite.
Marie-Ange BOISSON – le 15 février – 88 ans – Maison de retraite.
Bernard HUMEAU – le 20 février – 88 ans – Maison de retraite.
Luc GROLLEAU – le 22 février – 70 ans – Impasse du Pressoir.
Jeanne BUYSE – le 27 février – 96 ans – Maison de retraite.
Léon DEROUINEAU – le 4 mars – 105 ans – Maison de retraite.
Marie-Antoinette ABÉLARD – le 22 mars – 91 ans – Maison de retraite.
Marie-Thérèse MARTIN – le 13 avril – 89 ans – Maison de retraite.
Marie LESAGE – le 21 avril – 98 ans – Maison de retraite.
Roger TREMBLET – le 21 avril – 94 ans – Rue du Chailloux.
Céline USUREAU – le 24 avril – 90 ans – Chemin du Puy aux Moines.
Jean-Yves LE MENTEC – le 26 avril – 71 ans – Maison de retraite.
Huguette NOËL – le 30 avril – 100 ans – Maison de retraite.
Jean-Pierre BEAUMONT – le 19 mai – 70 ans – Route d'Aubigné.
Roger COIFFARD – le 12 juin – 79 ans – Maison de retraite.
Gilles PINEAU – le 21 juin – 75 ans – Place des Meuniers.
Melvin DAMERVAL – le 12 juillet – 27 ans – Rue de la Grand'Cour.
Philippe DANSIN – le 12 juillet – 59 ans – Square de l'Abbaye.
Marie-Louise AUDIOT – le 30 août – 100 ans – Maison de retraite.
Anne-Marie CHARBONNIER – le 14 septembre – 96 ans – Maison de retraite.
Yves MAROLLEAU – le 16 septembre – 81 ans – Rue des Cèdres.
Colette BAZANTÉ – le 25 septembre – 91 ans – Maison de retraite.
Colette ANGÉ – le 9 octobre – 96 ans – Maison de retraite.
Anne BEAUMONT – le 20 octobre – 67 ans – Rue des Charmilles.
Jean TOULGOAT – le 1 novembre – 88 ans – Rue des Moissons.
Bernard PROUTIÈRE – le 31 décembre – 86 ans – Maison de retraite.



« Nos sincères
condoléances aux
familles des défunt »

La Maison des Lucioles

Janvier 2025

👑 Galette des rois et fabrication de couronnes

Préparation de la galette des rois avec fabrication de couronne.

À la MAM, on adore la pâtisserie et on adore le bricolage. Mais on aime aussi faire des jeux divers, les jeux libres, ça fait du bien aussi !!

On aime faire de la motricité, c'est trop chouette de grimper et de faire des galipettes.

On aime le playmaïs, ça colle aux doigts mais tant pis.



RETRÉSPECTIVE EN IMAGE DES ACTIVITÉS, ANIMATIONS DES LUCIOLES.

Février 2025

🚜 Visite à la ferme

Agneaux, moutons, vaches, tracteurs, paille... tout y était ! On enfile nos bottes et c'est parti pour un convoi exceptionnel de poussettes sur le chemin du Balloir.

On est toujours bien reçu, merci à la famille Charbonnier pour son accueil chaleureux et sa visite guidée dans la ferme.

🥞 Crêpe party pour la Chandeleur

Un moment gourmand que petits et grands adorent.

Mars - Avril-

🎵 Musique

On aime jouer des instruments de musique à la MAM et avec Lionel du Relais Petite Enfance.

🎨 Activités créatives

Peinture, pâte à modeler, dessin, transvasement... place à l'imagination !

🌳 Mai - Juin

☀️ Sorties en extérieur

On aime profiter de l'extérieur, faire des ballades, des pique-niques et aller aux jeux du mille pattes ou aller à l'étang jouer dans le sable.

🎂 Juillet - Août

🎉 Anniversaires

Pour les anniversaires, on fait notre gâteau et on souffle nos bougies avec les copains et les copines.

✿ Octobre Rose

Nous avons fait une journée où il fallait mettre du rose en soutien à Octobre Rose.

Et, nous avons fêté Halloween !! On a mangé des balais de sorcière, des petits fantômes et des momies. Et, Jade avait un trop beau déguisement pour l'occasion.

La mamie de Jade nous a même cousu des petits sacs aux couleurs d'Halloween, merci à elle, ils sont trop beaux !!!

La Maison des Lucioles.

École St Louis St Joseph

Année 2024/2025

● Une année 2025 riche en découvertes et en partage à l'école

L'année scolaire 2024/2025 a été rythmée par de nombreux projets autour du thème des quatre éléments. Les élèves ont vécu des temps forts alliant apprentissage, curiosité et solidarité.

📍 À la découverte des pompiers de Vihiers

Une visite à la caserne pour mieux comprendre le rôle essentiel de ces acteurs du feu.



🤝 Parrainage entre petits et grands : entraide et coopération

Des temps de parrainage entre petits et grands, favorisant entraide et coopération.



🌿 Exploration de la faune et de la flore

Une journée à Montjean, à la découverte de la faune et de la flore locales.

🌳 La classe du dehors : apprendre au contact de la nature

Cette initiative offre aux enfants une autre façon d'apprendre, directement en lien avec leur environnement, au parc du Prieuré et à l'étang de Montilliers.

Les temps de partage ont été nombreux :

⭐ Rencontres avec les résidents de l'EHPAD du Prieuré

Autour de repas intergénérationnels, de jeux et de moments de lecture, les élèves ont partagé des instants chaleureux et riches en échanges.



🤝 Des liens renforcés au sein de la communauté locale

Avec les parents, associations et habitants de la commune, à l'occasion du carnaval, des chants et des illuminations de Noël.

Ces moments forts ont contribué à renforcer les liens entre les élèves, l'équipe éducative et l'ensemble de la communauté locale.

✈ Rentrée 2025 : un nouveau chapitre pour l'école

La rentrée de septembre 2025 marque un nouveau chapitre pour l'école. Elle a accueilli 69 élèves, un effectif qui passera à 73 en janvier 2026 avec l'arrivée de quatre nouveaux camarades en TPS.

👨‍👩‍👧‍👦 Une équipe éducative renouvelée et mobilisée

Cette rentrée est aussi synonyme de renouveau dans l'équipe éducative : Solène Lelièvre a pris ses fonctions en tant que cheffe d'établissement, Séverine Godet rejoint l'équipe enseignante, Lauryne Bernier, service civique vient prêter main-forte pour accompagner les projets de classe du dehors et participer à l'aménagement de la cour de récréation.

École St Louis St Joseph

Année 2024/2025



Au total, **neuf personnes composent l'équipe éducative**, toutes mobilisées pour offrir aux élèves un cadre d'apprentissage riche, bienveillant et tourné vers l'ouverture au monde. Le projet pédagogique de l'année s'annonce passionnant : les classes partiront pour un grand tour du monde !

Au programme :

- **Correspondances** avec des écoles d'ailleurs,
- **Découvertes** des aliments, de la faune, de la flore et des climats des différents continents.
- **Animations conviviales** proposées tout au long de l'année par une équipe de parents dynamiques investis.

● Rencontre inter-classes

Sur le thème des voyages – Destination Afrique

Au programme :

- 👉 Un atelier d'arts plastiques pour décorer des masques africains
- 🎸 Un atelier musical pour travailler sa voix et apprendre des chants africains
- 🍰 Un atelier cuisine pour préparer des gâteaux : à la patate douce, à la noix de coco et aux pépites de chocolat
- ✳️ Un atelier bricolage pour fabriquer un jeu africain : l'awalé

Les élèves ont pu réaliser ces différents ateliers tout au long de la matinée par petits groupes de parrainage. Une bonne occasion de faire plus ample connaissance entre parrains et marraines et de coopérer. À la fin de la journée, les élèves se sont de nouveau rassemblés dans la cour de

l'école pour partager les gâteaux préparés et chanter tous ensemble.



► Inscriptions 2025-2026

Les inscriptions sont ouvertes pour les enfants nés entre 2015 et 2023. Des rentrées sont possibles pour les enfants de 2 ans et demi, pour tous renseignements ou demande d'inscription, vous pouvez contacter :

Solène Lelièvre – Cheffe d'établissement

au 02.41.75.06.57 ou par mail à montilliers.stlouis@ec49.fr

L'école sera ravie d'accueillir de nouveaux élèves et leurs familles dans un environnement éducatif chaleureux, stimulant et ouvert sur le monde.

🎄 Marché de Noël – 28 novembre 2025

C'est avec entrain et bonne humeur que les élèves ont chanté devant de nombreux spectateurs venus les applaudir à l'église.

Chaque classe a présenté un chant de Noël puis tous les élèves ont uni leurs voix pour clôturer le spectacle par le chant de notre année consacrée aux voyages « Dire bonjour c'est joli, dans n'importe quel pays ».



École St Louis St Joseph

Année 2024/2025

Avant l'ouverture du marché, enfants et adultes ont assisté au top départ des illuminations du village, orchestrée par la municipalité.

Ils ont pu également partager un verre de vin ou de chocolat chaud, offert par l'association « Montilliers Patrimoine ».

Enfin, la soirée s'est poursuivie dans la salle Joly Bourg où une dizaine de créateurs et d'artisans locaux exposaient leurs produits.

Parrainages - 9 décembre

Pour ce deuxième temps de parrainage, nous nous sommes envolés vers l'Asie.

Les élèves ont pu réaliser deux recettes : rouleaux de printemps du Vietnam et des yeux de dragon chinois.

Ils ont également découvert des instruments de musique et des danses asiatiques.

Ils ont réalisé des lanternes chinoises et ont pratiqué le yoga.

Tous se sont réunis en fin d'après-midi pour déguster les mets asiatiques préparés.



🌟 Meilleurs vœux pour 2026

Les élèves et toute l'équipe éducative adressent leurs meilleurs vœux pour une belle et heureuse année 2026 !

Solène LELIÈVRE.

APEL DE L'ÉCOLE DE MONTILLIERS

Rétrospective de l'APEL - École Saint Louis Saint Joseph

Chères habitantes, chers habitants,

L'année 2025 a été une nouvelle fois marquée par le dynamisme et l'engagement de l'APEL au sein de l'école. Grâce à la participation des familles, à l'implication des bénévoles et au soutien de la commune, nous avons pu proposer de nombreux moments de partage et mener des actions au bénéfice des enfants.

🤝 Des moments de convivialité pour renforcer les liens

Tout au long de l'année, nous avons multiplié les pots de partage avec les parents : des rendez-vous simples, conviviaux, et toujours très appréciés pour créer du lien et renforcer la cohésion entre les familles.

Des ventes toujours appréciées

L'année a été marquée par diverses initiatives :

- une vente de gâteaux Bijou, gourmande et conviviale ;
- la vente de plants et fleurs d'avril en partenariat avec « les Serres de la Genière » producteur local, qui a rencontré un beau succès ;
- en Octobre, pour lancer l'année scolaire 2025/2026, une vente de saucissons et de bières qui a très bien fonctionné.

Ces actions ont permis de récolter des fonds essentiels pour soutenir les projets de l'école.

🎉 Une première : la boum de Carnaval !

Moment marquant de l'année, la boum de Carnaval, organisée pour la première fois, a enthousiasmé les enfants. Costumes, musique et bonne humeur étaient au rendez-vous pour cette petite soirée festive au sein de l'école.



École St Louis St Joseph

Année 2024/2025

👉 Une kermesse sous le signe des quatre éléments

La kermesse de fin d'année, placée sous le thème des quatre éléments, a une nouvelle fois rassemblé les familles et les habitants de la commune.

Malgré les fortes chaleurs, des activités adaptées à la canicule ont permis à tous de profiter pleinement de ce rendez-vous incontournable.



Un marché de Noël lumineux malgré la météo

Fin novembre, nous avons donné le coup d'envoi des festivités de fin d'année avec notre marché de Noël. Malgré une météo capricieuse, l'événement a été un véritable succès. Les enfants ont enchanté petits et grands avec leurs chants dans l'église, sublimés par les illuminations de la commune qui ont apporté une atmosphère féerique.

Une équipe qui grandit... et qui vous attend !

Enfin, nous sommes ravis d'accueillir Mélanie Poirel, une nouvelle membre au sein de notre équipe pour cette nouvelle année.



Envie de rejoindre l'aventure ?

L'APEL, c'est une équipe motivée, chaleureuse et toujours prête à se mobiliser pour l'école. Et nous cherchons de nouveaux parents dynamiques pour continuer à faire vivre tous ces beaux moments. Même un petit coup de main de temps en temps fait toute la différence !

Nous remercions chaleureusement toutes les familles, les enseignantes, les bénévoles et la commune pour leur soutien tout au long de l'année. Ensemble, continuons à faire de notre école un lieu vivant, accueillant et tourné vers l'avenir.

L'équipe de l'APEL.

OGEC DE L'ÉCOLE DE MONTILLIERS

Accueil Périscolaire – École Saint-Louis Saint Joseph de Montilliers

L'accueil périscolaire de l'École Saint Louis-Joseph poursuit sa belle mission d'accompagnement des enfants et des familles, grâce à une équipe investie et à un partenariat solide avec la municipalité. Voici un aperçu de l'année et des activités qui ont rythmé la vie de ce lieu essentiel pour les familles du village.

👉 Une équipe attentive et engagée

L'accueil fonctionne grâce à l'équipe composée de **Valérie, Roselyne et Florence** avec le soutien du bureau de l'**OGEC** et de **Solène**. Toujours présentes pour accueillir les enfants dans la bienveillance, elles veillent au bon déroulement des temps périscolaires, du petit matin jusqu'au tard en fin de journée.

⌚ Horaires d'accueil

- Matin : 7h15 à 8h30
- Soir : 16h15 à 18h45

École St Louis St Joseph

Année 2024/2025

🏠 Un local mis à disposition par la mairie

La municipalité met gracieusement le local à disposition, permettant ainsi aux enfants de bénéficier d'un espace confortable et adapté.

Ce lieu est partagé selon un planning avec :

- le **Relais Petite Enfance (RPE)** de Vihiers,
- l'**AFAAM** (Association Familles d'Accueil et Assistantes Maternelles du Vihiersois) .

Un grand **merci à la mairie** pour son soutien ! 🙏



🎅 Une année 2024-2025 dynamique

L'accueil périscolaire, c'est :

- **48 familles**,
- **65 enfants**,
- **Entre 15 et 20 enfants** le matin,
- **Entre 25 et 37 enfants** le soir .

Un service très sollicité, mais toujours dans la bonne humeur.

🎉 Des animations variées toute l'année

Les enfants ont pu profiter d'animations riches et ludiques :

- ❖ Décorations de Noël
- ❖ Participation à la décoration de la Boum
- ❖ Jeux extérieurs : basket, craies...
- ❖ Jeux de société, imitation, activités créatives
- ❖ Coin lecture
- ❖ Goûter de fin d'année partagé avec les parents et les enfants.

De beaux moments qui rythment l'année et créent de jolis souvenirs !



🧹 Matinée Ménage – 7 mars 2026

Une matinée “coup de propre” est organisée le **7 mars 2026**, de **10h à 12h**, pour entretenir le local et partager un temps convivial. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues ! 🎉

☀️ Meilleurs vœux !

L'équipe périscolaire adresse à toutes les familles, aux enfants, aux partenaires et à la municipalité **ses vœux chaleureux pour la nouvelle année** ✨.

Que 2026 soit placée sous le signe de la joie, de la réussite et de précieux moments partagés ! 🌟.



L'équipe de la Périscolaire.

Familles Rurales

✿ Art floral Enfants

Dans une ambiance conviviale et créative, Mr Rannou a animé un atelier d'art floral autour du thème de Pâques. Les huit adolescents présents ont pu découvrir les bases de la composition florale.

À partir de matériaux de saison – fleurs fraîches, feuillages, branchages et décos pascales (œufs) chaque participant a réalisé sa propre création florale.

L'atelier a permis de sensibiliser les jeunes à l'esthétique, à la patience et à la précision, tout en développant leur sens artistique.

Chacun est reparti avec une jolie composition florale, fier du travail accompli.

Une belle activité manuelle, riche en échanges et en couleurs, dans l'esprit du printemps et des fêtes de Pâques.



GREEN Atelier créatif à la bibliothèque

Pierre et Olivier de la médiathèque de Cholet ont animé l'activité.

Personnalisation de votre t-shirt à l'effigie de vos héros préférés à l'aide de la découpeuse . 5 enfants ont créé leur t-shirt.

- Matériel t-shirt, vinyle textile thermocollant, découpeuse vinyle, presse à chaud et outils échenillage.
- Préparation sur l'ordinateur choisir son modèle cliquez sur le dessin et cliquez sur créer avant la découpe.
- Découpe : ajustez la lame, la pression et la vitesse selon le vinyle et démarrez la découpeuse.

- Échenillage : retirez l'excédent de vinyle avec précision.

- Transfert: ensuite mettre le dessin sur le t-shirt avec l'aide de la presse à chaud. Laisser refroidir ensuite retirer le film protecteur.

Le t-shirt est prêt.



Florence LEFÈVRE.

跳舞 Danse en ligne

Chaque mardi soir, 25 danseurs et danseuses se retrouvent pour partager un moment convivial autour de la danse en ligne. Rythme, bonne humeur et complicité sont au rendez-vous pour cette activité ouverte à tous.



Soirée Familles Rurales avec nos danseurs et nos danseuses.

Familles Rurales

🎭 Théâtre – « À quelle heure on ment ! »

Cette année, la troupe du Lys a choisi de présenter une comédie déjantée signée Vivien LHERAUX. Résumé de la pièce.

« *Les répétitions s'enchaînent tant bien que mal... et rien ne se passe comme prévu : Sandra est témoin d'un cambriolage, Arthur est victime d'une arnaque, Jacques déprime, et la Police débarque ! Tout est réuni pour que la première représentation soit... mémorable* ».

Et vous étiez nombreux à venir partager ce moment : 1 900 spectateurs ont rempli la salle de Montilliers. Bravo et merci pour votre fidélité !



🤝 Solidarité

Cette année, nous avons choisi de soutenir deux associations :

- Des ballons pour grandir
- Des étoiles pour Maël

Chacune a reçu un don de 750 €.



Un grand merci aux comédiens du Lys ainsi qu'à tous les spectateurs venus partager un moment de divertissement au théâtre de Montilliers. Vous avez été formidables ! Bravo.

✿ Animation de Noël

6 enfants ont confectionné un lutin de Noël. Ils étaient ravis.



Florence LEFÈVRE.

🎄 ⚡ Noël à l'école de Montilliers

Tous les enfants étaient réunis pour recevoir les petits paquets de chocolats préparés par les lutins de Familles Rurales. Joyeux Noël 🎅



✿ Art floral pour Noël



Familles Rurales

📍 Foyer des Jeunes de Montilliers

Cette année, le Foyer des Jeunes de Montilliers a mené plusieurs actions qui ont permis de financer ses projets et de renforcer la vie associative.

✓ Actions/sorties réalisées



Vente de Gâteaux / croques monsieur lors des matchs de football.



La vente de bouteilles de sirop, pour un séjour à Crozon.



Le service de réalisation de papiers cadeaux à Super U.



La soirée des illuminations de Noël.

🚀 Projets à venir

Les projets à venir sont nombreux et prometteurs : la création d'un logo, le réaménagement du foyer (avec notamment un salon de jardin en palettes et de nouveaux rangements), la poursuite des actions d'autofinancement, ainsi que l'organisation de sorties.

ℹ️ Informations générales

- Nouvelle animatrice : Candice Papin
- Le foyer ouvrira désormais un vendredi sur deux, en semaines paires, de 19h à 22h.
- Conditions d'admission au foyer des jeunes, il faut régler une adhésion à Familles Rurales ainsi qu'une adhésion au CSC *Le Coin de la Rue* (adhésion individuelle ou familiale). Il faut également avoir au minimum 11 ans pour y entrer. Des temps sont prévus avec l'animatrice (Candice Papin) pour les 11-14 ans, tandis que les plus de 14 ans peuvent venir en autonomie.

Candice PAPIN.

Amicale Saint Joseph

Je tiens à remercier chaleureusement Jean-Pierre pour son engagement bénévole. Grâce à sa collaboration efficace avec des professionnels, plusieurs travaux ont pu être réalisés dans d'excellentes conditions, alliant sérieux, respect et convivialité.

Les interventions menées comprennent :

- La rénovation de deux logements au 35 et 35 bis route d'Angers
- L'entretien du calvaire à l'angle du chemin du Puy-aux-Moines
- La rénovation de la statue de la Sainte Vierge à l'entrée du parc de la maison de retraite du Prieuré.

Je garde également un souvenir convivial du 18 mai 2025, date à laquelle nous avons partagé un verre de l'amitié au stade de Montilliers pour célébrer la victoire de l'ESM, propulsant l'équipe première en Régionale 1.

Alain RÉVEILLÈRE - Président.

Un week-end Téléthon placé sous le signe de la solidarité

Le 13 et 14 décembre 2025 l'**Amicale St Joseph** a organisé le 18^{ème} événement solidaire au profit du Téléthon, en partenariat avec :



« La Chorale Des Chœurs du Lys ».

« un immense merci pour votre engagement et votre générosité lors du concert du Téléthon. Votre énergie, votre sérieux aux répétitions et votre enthousiasme ont fait de ce moment un véritable succès, au service d'une cause qui nous tient à cœur.

Cette année avait une saveur toute particulière grâce à une belle nouveauté : l'accompagnement de Stéphane à l'accordéon. Sa présence a apporté

une couleur musicale chaleureuse et originale, et vous avez su vous adapter avec talent et sens de l'écoute.

Merci pour votre confiance, votre travail et votre esprit de cœur ».



Puis la comédie musicale Cré-Scène-Do, autour du spectacle « Origines »



Un spectacle captivant qui nous a emmenés à la découverte de nos racines et de ce qui fait de nous des êtres uniques. mêlant humour, émotion et performances scéniques. Avec des personnages hauts en couleur et des décors soignés pour notre plus grand émerveillement.

Grâce à l'engagement de l'association, des choristes, des artistes, des bénévoles et des équipes techniques, le public a pu assister à deux représentations de grande qualité, mêlant musique, chant et mise en scène, au service d'une cause essentielle : le soutien à la recherche et aux familles touchées par les maladies rares.

Amicale Saint Joseph

Un immense merci à vous tous et aux personnes présentes qui ont fait de ce weekend une véritable réussite humaine et solidaire.

Depuis 18 ans la municipalité nous accompagne en mettant gracieusement à disposition la salle, permettant ainsi le bon déroulement de ce weekend placé sous le signe du partage et de la générosité.

L'Amicale St Joseph tient à vous remercier chaleureusement ainsi que l'EHPAD du Prieuré

pour la confection des cookies proposés lors de l'événement, ainsi que l'ensemble des **associations, industries, artisans et particuliers** pour leurs dons et leur précieuse contribution. Elle remercie également le Crédit Mutuel pour son soutien.

Grâce à cette mobilisation collective, ce rendez-vous solidaire a permis de récolter **3150,00€** reversé en intégralité à l'AFM Téléthon.



Joëlle VIAU,
Responsable pour le Téléthon.

Montilliers Patrimoine

Montilliers, mémoire et lumière

Cette année 2025 a été plutôt calme en action. Le bureau continue à préparer des projets qui ne peuvent se réaliser en une année.

Pas de balade dans Montilliers pour les journées du Patrimoine, mais nous avons participé aux portes ouvertes de l'EHPAD de Montilliers le samedi 20 septembre. En effet, **une rétrospective historique du Prieuré** avec l'aide de Monsieur Gérard BOUSSION a été proposée aux visiteurs accompagnée d'un petit fascicule édité gracieusement par ANGIBAUD Photos de Vihiers et remis gratuitement aux personnes présentes.

Monsieur Bruno JOUFFRAU de Cholet a contacté l'association car il souhaitait collecter des renseignements concernant Monsieur Jacques BARANGER, conseiller municipal depuis 1852, adjoint en 1871 puis maire de Montilliers de 1885 à 1899, année de sa mort. En effet, il s'est avéré qu'après avoir fait des recherches généalogiques, Monsieur JOUFFRAU était un de ses descendants directs du côté de sa grand-mère paternelle. Monsieur BARANGER était également le dernier meunier au Moulin de la Cave et guérisseur. Il soignait aussi bien les hommes que les animaux. L'association par le biais de Monsieur Gérard BOUSSION l'a invité à venir visiter Montilliers le 13 novembre dernier et compléter ses recherches familiales. Nous remercions la municipalité qui nous a chaleureusement accueillis et nous a permis de parcourir les archives municipales.

Voici une photo de Monsieur Jacques BARANGER avec sa femme Jeanne née Taupier, leur fils, leurs 2 filles et sans doute leur belle-fille. La petite fille entre ses grands-parents est



l'arrière-grand-mère de Monsieur JOUFFRAU. Il est toujours intéressant de permettre à des personnes

de retrouver leurs aïeuls quand cela est possible bien sûr.

Comme depuis plusieurs années maintenant, **Noël en lumière** a eu lieu le vendredi 28 novembre avec un temps pluvieux mais pas froid. Après les chants des enfants dans l'église, le magnifique décor préparé par les agents municipaux s'est illuminé sous les bravos des nombreux spectateurs. Cette belle lumière nous a accompagnés lors de la dégustation du vin et chocolat chaud offerts par l'association et pendant le marché de Noël organisé par l'APEL de l'école dans la salle Joly-Bourg.



Un grand merci à la municipalité, aux agents municipaux, à Philippe pour le traîneau et les rennes, aux enfants et parents, aux enseignantes, aux anciens de la maison de retraite, à leurs accompagnateurs et à tous ceux qui sont venus. La réussite d'un tel événement dépend de tous. Nous parlerons des futurs projets lors de l'Assemblée Générale à laquelle vous êtes tous invités et qui aura lieu le 27 février 2026 à 20h30 à la salle annexe de la mairie.

CITATION ANONYME

“

Chaque jour est unique, chaque année est une promesse de joies et de découvertes.

Que la nouvelle année soit pour vous une année spéciale.

Que des milliers de petites joies viennent embellir votre vie.

”

Bonne année 2026 !
Les membres du bureau.

La Compagnie Rev'Arts

Saison 2025

1128 spectateurs, 7500€ de solidarité, une émotion partagée.

La saison 2025 n'a pas dérogé à la règle de REV'Arts, c'est à dire de vous présenter une pièce puissante, dérangeante parfois et qui tourne souvent autour de l'actualité.

La pièce « Le Professeur », admirablement interprétée par Éric dans le rôle principal entouré d'une troupe d'acteurs formidables, ne nous a pas laissé et ne vous a pas laissé insensibles au vu des discussions glanées ça et là.

Vous étiez 1128 spectateurs à venir applaudir les acteurs et permettre de récolter **10965,50 € de dons dont 7500€ ont été reversés aux 3 causes que nous soutenions** : *Les petites bulles d'Adam* atteint d'atrésie œsophagienne, *les Étoiles de Maël* atteint du syndrome de West (épilepsie) et *Thaïs*, une adolescente souffrant de problèmes cognitifs.

Que dire d'autre que **merci** à tous, spectateurs, sponsors, partenaires, acteurs et bénévoles qui avez contribué encore cette année à faire de cet événement un succès.



“Les Acteurs 2025.”

Nous vous invitons à l'Assemblée Générale de la Compagnie qui aura lieu le vendredi 6 février à 20h, à la salle de l'annexe de la mairie et nous vous donnons rendez-vous les mercredi 24 juin, vendredi 26 juin, samedi 27 juin, dimanche 28 juin, mardi 30 juin et mercredi 1^{er} juillet 2026 pour une nouvelle pièce.

“

Chaque nouvelle année qui nous est donnée à vivre est un cadeau de l'existence qu'il faut savoir apprécier...

Meilleurs vœux. ”



Bonne année 2026 !

Les membres du Conseil d'Administration.

Association Don de Sang Bénévole

Bilan 2025

En début de cette année 2025 l'Association a été endeuillée par le décès un peu subit de Gérard GROLLEAU 1^{er} Vice-Président.

👉 Résultats des collectes de sang 2025

Les collectes de sang organisées cette année ont rencontré un bel élan de solidarité :

• **3 collectes** à Montilliers, à la Salle des Loisirs Le Lys.

• **2 collectes** à Vihiers, à la Salle Leclerc.

👉 Ces rendez-vous ont enregistré une hausse de participation par rapport à 2024, signe d'un engagement toujours plus fort des donneurs.

📊 Bilan comparatif

• **Année 2024** : 488 présentés – 447 prélevés – 22 nouveaux donneurs

• **Année 2025** : 579 présentés – 526 prélevés – 37 nouveaux.

Ce dynamisme témoigne de l'importance du geste de chacun pour sauver des vies. Un grand merci aux bénévoles et aux participants qui rendent ces collectes possibles.

• Voici les résultats :

DATES 2025	28/02	16/05	11/07	10/10	19/12
PRESENTES	115	108	110	138	108
PRELEVES	103	96	102	125	100
NOUVEAUX	8	5	8	8	8

L'assemblée générale qui s'est déroulée le 7 mars 2025 à la salle Joly-Bourg à Montilliers, a accueilli Monsieur Philippe ALGOËT, représentant de la Ligue contre le Cancer. Il nous a fait part de l'ouverture d'une nouvelle antenne sur Lys-Haut-Layon, une maison annexe à l'hôpital local destinée à accueillir les personnes atteintes de la maladie, mais aussi pour les familles, une structure proposant des groupes de parole animés par des bénévoles, un soutien psychologique et diverses aides.

Nous lui avons remis **un don de 2 000 €**.

Nous avons convié également Emma PROUTIÈRE et ses parents représentant l'Association ELA.

Ils nous ont présenté une vidéo montrant les diversités de cette maladie la Leucodystrophie.

L'encadrement pour les familles, diverses activités pour les enfants avec des bénévoles.



Emma prend la parole et nous fait part de son combat journalier depuis sa petite enfance jusqu'à aujourd'hui. Nous lui remettons un don de 1000 € pour ELA. Ces 2 dons sont offerts grâce à la recette de nos calendriers de fin d'année qui nous aide aussi à la préparation des repas lors des collectes.



Lors de cette assemblée générale, nous avons eu l'honneur d'accueillir :

- Monsieur Marc SYLVESTRE, Président du Comité Régional.
- Madame Sabrina GOURDON, Secrétaire de l'Union Départementale du Don de Sang.

Mr Marc SYLVESTRE nous parle du don de plasma qui devient nécessaire et précieux pour garder notre éthique et traçabilité française, une usine du LFB (laboratoire Français du fractionnement et de biotechnologies) a été créée à Arras c'est un laboratoire qui fractionne des protéines plasmatiques issues de plasma humain pour la fabrication de médicaments dont les patients peuvent bénéficier lorsqu'ils sont victimes de brûlures, de cancer, de maladies hépatiques, de maladies rénales et de maladies de sang.



Association Don de Sang Bénévole

Bilan 2025

Le plasma, un don vital et méconnu !

Le saviez-vous ? Le plasma est la partie liquide du sang, essentielle pour soigner :

👉 les grands brûlés, les hémophiles, les patients en réanimation ou atteints de cancer.

👉 Donner son plasma, c'est offrir une chance de vivre

Le prélèvement se fait sur rendez-vous, dure environ 1h30, et peut être renouvelé jusqu'à 24 fois par an.

Le corps le régénère en quelques heures seulement !

📍 Où donner ?

Rendez-vous à la Maison du Don la plus proche :

🔗 www.dondesang.efs.sante.fr

🙏 Merci à tous les donneurs pour leur générosité. Le sang, c'est la vie. Le plasma aussi.

Présences et remerciements lors de l'Assemblée Générale

Nous avons eu le plaisir d'accueillir :

- Messieurs les Maires de Montilliers et de Cléré-sur-Layon

- Une adjointe au Maire de Cernusson

Nous adressons nos sincères remerciements à Monsieur le Maire de Montilliers pour la mise à disposition gracieuse de la salle MCL pour les collectes, ainsi que de la salle annexe de la mairie pour nos réunions.

⭐ Distinctions et reconnaissances lors de l'Assemblée Générale

Comme chaque année, plusieurs donneurs de sang ont été honorés pour leur fidélité et leur engagement :

- Colette Château – 25 dons
- Marie-Thérèse Chauveau – 45 dons
- Martine Morille – 45 dons
- Marie-Christine Guérin – 65 dons

👉 Leur régularité témoigne d'une solidarité exemplaire.

🌟 Hommage aux bénévoles

Deux membres de l'Association ont également reçu la Croix du Mérite du Sang :

- Serge BOUFFANDEAU – Croix d'Officier
- Noël VIVION – Croix de Chevalier



Nous adressons nos remerciements chaleureux à l'ensemble des donneurs et bénévoles, dont l'engagement contribue chaque jour à sauver des vies.

歃 Prochaines collectes de sang – Année 2026

📍 Vihiers :

- Vendredi 13 février
- Vendredi 22 mai
- Vendredi 17 juillet
- Vendredi 16 octobre

📍 Montilliers :

- Mardi 15 décembre

ℹ️ Informations pratiques

- Prise de rendez-vous : [dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)
- Vous pouvez également venir sans rendez-vous (prévoir un éventuel temps d'attente selon l'affluence).
- Conditions : avoir 18 ans révolus, peser au moins 50 kg, et présenter une pièce d'identité.

🙏 Merci à tous les donneurs pour leur engagement. Chaque geste compte pour les receveurs. Venez nombreux !



Joseline DOISNEAU.

Club de Scrabble

« Aux Mille Mots »



Lors de la saison 2024-2025, nous avons participé à plusieurs compétitions à Cholet. Grâce à ses excellents résultats dans sa catégorie, Georges s'est brillamment qualifié pour le championnat de France à Vichy. Nous avons également pris part au tournoi de Trémentines, où nous sommes toujours chaleureusement accueillis, avec un petit cadeau offert aux gagnants.



De plus, nous avons organisé une rencontre amicale avec deux clubs voisins, Doué-la-Fontaine et Saumur, réunissant une vingtaine de joueurs. Pour la première fois, nous avons aussi participé au scrabble classique en équipe, toujours à Trémentines.

Au début du mois de juillet, nous avons terminé notre saison par un pique-nique lors d'une belle journée ensoleillée. C'est toujours un bon moment pour passer du temps ensemble dans une ambiance chaleureuse.



“L’ensemble du club au pique-nique.”

La nouvelle saison 2025-2026 est déjà en route ! Nous sommes maintenant quinze membres, avec l’arrivée d’un nouveau joueur. Malheureusement, Anne, notre championne et experte des mots difficiles, nous a quittés. Elle était un pilier de notre club depuis le tout début, ayant participé à sa création. Son souvenir restera toujours présent parmi nous.



“Anne.”

Nos rencontres ont lieu les lundis soirs à 20h et les mardis après-midi à 14h30 dans la salle annexe de la mairie.



“Le club en pleine action.”

Quelques petites explications sur les Championnats (Classique et duplicate):

« Le Scrabble, bien qu'il soit à l'origine un jeu de société familial, a rapidement donné lieu à la création de clubs, puis de fédérations nationales et internationales organisant des compétitions et des classements. À l'instar des échecs ou du bridge, il peut ainsi être considéré comme une discipline sportive avec tout ce qui en découle : entraînement, tournois, champions, spectacle, argent, fatigue physique, etc.

Les compétitions nationales et internationales de Scrabble se déroulent dans une langue donnée. Il existe quatre championnats du monde de Scrabble régulièrement organisés : en français, anglais, espagnol et catalan.

De nombreux autres pays organisent des championnats nationaux dans leur langue nationale. Dans l'hexagone, le championnat de France de Scrabble duplicate regroupe plus de 10 000 participants dont environ 700 qui se qualifient pour la phase finale.

En France, à peu près 200 tournois sont organisés chaque saison. »

« Si vous aimez les mots et les lettres, venez partager notre passion dans une ambiance conviviale.

Rejoignez-nous dès maintenant ! ».

Marie-Christine CHAUVIGNÉ,
Contact : 06.87.70.75.93.

Le Club de l'Âge Heureux

Rires, chants et partage

Vie du bureau

2025 a été une année de changements au sein du bureau. En effet, Roger Guillet après 16 années de participation dont 14 en tant que président et Marie-Thérèse Violleau après 22 années de participation dont 16 en tant que vice-présidente ont décidé de laisser leur place, tout en restant adhérents du club. Un grand merci à eux 2 pour toutes ces années d'implication.



Le bureau se compose maintenant de 11 membres, 7 femmes et 4 hommes qui ont élu Joseph GROLLEAU et Andrée ANDRAULT respectivement président et vice-présidente. Félicitations à eux.



8 nouvelles inscriptions ont permis d'équilibrer les adhésions suite aux départs de quelques adhérents. Le club comptabilise donc **69 adhérents** (66 en 2024).

Concours

Le 25 janvier, **140 équipes** ont participé au concours de belote au profit de la ligue contre le cancer qui ont permis de reverser **1475€ à la ligue**.



Le concours de belote interclubs avec bottreaux du 4 mars a attiré 150 équipes. Comme chaque année, le succès était au rendez-vous. Merci aux "cuisinières" et aux préparateurs de la salle.

Anniversaire

Le 20 mars, 10 adhérents étaient concernés par les anniversaires du 1^{er} trimestre. Manquaient sur la photo : MC.CATROUX et A.RÉVEILLÈRE.



Repas et convivialité

60 convives ont pu apprécier le repas de printemps du 3 avril concocté par La Maison Godet et servi de main de maître par les membres du bureau. Merci à la chorale qui a animé joyeusement le repas avec ses chants et aux décoratrices qui ont superbement préparé les tables.



Le Club de l'Âge Heureux

Rires, chants et partage

18 adhérents ont célébré leur anniversaire pour le 2ème trimestre, le 15 mai. Tous étaient présents pour souffler les bougies.



Le pique-nique du club du 12 juin a attiré 63 personnes. Bonne humeur et bonne ambiance étaient au rendez-vous de cette belle journée. 17 membres du club se sont rendus au pique-nique interclubs à Yzernay le 26 juin. Belle journée et très bon accueil.

🎂 Anniversaire

18 adhérents étaient mis à l'honneur le 18 septembre pour les anniversaires du 3ème trimestre.

Ne pouvaient être présentes : M-C.MAILLET et M-C. GASCHET.



🎲 Jeux et concours

Le 7 octobre, le concours de belote interclubs a rassemblé 150 équipes malgré un temps superbe. Encore un franc succès.

Merci aux bénévoles pour l'installation et le rangement de la salle.

Le loto du 16 octobre a réuni 32 adhérents. Une assistance attentive et de nombreux lots ont permis de passer une après-midi très agréable.

🎂 Anniversaire

Pour les derniers anniversaires du 4ème trimestre, 23 adhérents étaient fêtés le 20 novembre : excusés : Y.VIAU, T.ONILLON, M.FOUCAULT, M-N.POUPARD, J-P.LAROCHE et M-F.COUTANT.



🎄 Repas et convivialité pour la fin d'année

Pour clôturer cette belle année 2025, le repas de Noël du 18 décembre préparé et servi par le traiteur Delaunay a enchanté les 60 participants. L'animation a été brillamment assurée par Madame Marie Musset de Chalonnes (accordéoniste) ainsi que par les chants de la chorale et des sketchs préparés par des membres du club.



L'assemblée générale du club aura lieu le jeudi 8 janvier 2026 à 14h à la salle Joly-Bourg. N'hésitez pas, nous comptons sur vous.

Bonne année 2026 !

« Voici la nouvelle année souriante, enrubannée, qui pour votre destiné, par le ciel nous est donnée : c'est à minuit qu'elle est née. Les ans naissent à minuit. L'un arrive, l'autre fuit.

Nouvel an ! Joie et Bonheur ! »

Tristan DEREME.

Le bureau.

Ehpad le Prieuré

Rétrospective 2025

🌟 Nouvel An & Vœux

Au Prieuré, la fin d'année 2024 et le début de l'année 2025 ont été marqués par le 31 décembre, le 1^{er} janvier, un repas de Nouvel An a permis de rassembler résidents, familles et salariés autour d'un moment convivial, propice aux échanges et au partage.

Janvier : Vœux du Maire à l'EHPAD du Prieuré – Mercredi 15 janvier 2025, L'occasion de célébrer le passage officiel de relais entre l'ancienne directrice Mathilde SOCHELEAU et la nouvelle directrice Mme Valentine RIGAudeau.



✳️ Rencontres intergénérationnelles

Février : Retour des après-midis avec l'école St Louis St Joseph de Montilliers, pour une rencontre autour de jeux de société. Et pour finir cet après-midi en beauté, tout le monde a partagé un délicieux goûter avec des crêpes !



⚽ Partenariats sportifs

En 2025, un **nouveau partenariat** a été créé avec le club de football local. Trois rencontres dominicales ont eu lieu, durant lesquelles les joueurs sont venus partager un café avec les résidents. Ces moments ont permis de beaux échanges, notamment avec les anciens présidents du club.



🌳 Vie au grand air

Cette année, l'entretien de notre grand parc du Prieuré a bénéficié d'une mobilisation collective. Le 18 mars 2025, les élèves de l'école Saint-Louis de Montilliers, sont venus pour réaliser la classe du dehors. Dans ce cadre, ils ont contribué au lancement du grand nettoyage de printemps du parc, un espace essentiel au bien-être des résidents.

Deux semaines plus tard, le 2 avril, des bénévoles ont créé une équipe pour poursuivre ces travaux : taille, élagage, ramassage et entretien général. Leur participation a permis de redonner un véritable coup de fraîcheur à ce lieu de vie apprécié de tous.



Ehpad le Prieuré

Rétrospective 2025

Repas intergénérationnel – Mardi 1er avril.

Dans le cadre du thème de l'année "les 4 éléments", l'école Saint Louis Saint Joseph et l'EHPAD ont célébré la Terre autour d'un repas chaleureux. Petits et grands ont échangé sur des souvenirs et chansons.



敔 Projet intergénérationnel avec la MFR de Doué la Fontaine – Jeudi 4 avril.

Neuf élèves de CP et quatre jeunes de la MFR de Doué-la-Fontaine sont venus partager jeux, dessins et moments d'échange avec les résidents. Une rencontre portée par les élèves de la MFR.

⚽ Rencontre sportive avec le club de foot – Mardi 8 avril.

Les équipes U11 et U13 de l'E.S. Montilliers ont rejoint les résidents pour un après-midi sportif : tir à l'arc, jeux d'adresse, mini-matchs, et goûter partagé.

🐣 Chasse aux œufs – 9 avril

L'EHPAD du Prieuré a organisé sa chasse aux œufs, réunissant près de 80 enfants, leurs accompagnants, les assistantes maternelles, la MAM *Les Lucioles*, les résidents et le personnel. Cette matinée conviviale, marquée par des échanges intergénérationnels, a été enrichi par des jeux d'extérieur du Centre Social et un atelier maquillage animé par des jeunes du Foyer.

🎂 Anniversaires du trimestre – Mercredi 17 avril.

L'après-midi a été festif avec la venue de la chorale de Montilliers pour célébrer les anniversaires des résidents. Musique, et gâteau ont rythmé ce

moment chaleureux entre résidents, familles et personnel.

🎭 Carnaval à l'EHPAD – Vendredi 25 avril

Les enfants de l'école de Montilliers ont défilé en costumes hauts en couleur dans les couloirs de l'établissement, offrant un spectacle aux résidents.



咡 Rencontres intergénérationnelles

Les rencontres intergénérationnelles se sont multipliées cette année grâce à une collaboration renforcée avec l'école de Montilliers. Lors de l'une de ces sorties, huit résidents ont profité d'un après-midi à l'étang en compagnie d'une classe de 12 élèves. Entre chants, jeux et goûter partagé, ce moment a offert à tous une parenthèse conviviale et chaleureuse. Nous nous sommes également retrouvés autour d'ateliers gourmands réunissant les enfants de grande section et CP par la confection d'une salade de fruits, dégustée ensuite ensemble.



Ehpad le Prieuré

Rétrospective 2025

🚲 Balades en triporteur

Cette année, nous avons loué des triporteurs afin de permettre aux résidents de profiter de balades en plein air. Pendant une semaine, ceux qui le souhaitaient ont pu bénéficier de moments de sortie agréables et sécurisés, rendus possibles grâce à l'implication des équipes et des bénévoles.



Dans la continuité du partenariat engagé avec le club de football, nous nous sommes rendus à notre tour au stade de Montilliers le dimanche 18 mai. 11 résidents ont pu assister à un match décisif, accompagnés de bénévoles, familles et salariés. Cette sortie a permis à chacun de retrouver l'ambiance du stade et de partager un moment fort en émotions. À cette occasion, le club a remis à l'EHPAD un chèque destiné à l'achat de matériel sportif adapté.



🎨 Partenariat créatif avec l'ACPV – 24 mai

Dans le cadre du partenariat avec l'ACPV, plusieurs résidentes ont participé ces derniers mois à la création d'accessoires pour le gala de danse : emballages, cadres peints, bouquets... Elles ont été invitées à assister au spectacle, un moment apprécié qui valorise leur investissement et renforce ce partenariat créatif.



🚜 Fête des vieux tracteurs – 1er juin

À l'occasion de leur fête annuelle, l'Association des Vieux Tracteurs est venue à la rencontre des résidents le 1^{er} juin. Plus de cinquante tracteurs anciens ont défilé jusqu'à l'EHPAD, accompagnés de la fanfare, offrant un moment festif et apprécié par les résidents, leurs familles, les salariés et les bénévoles.



🎶 Chorale d'Yzernay -10 juin

Les résidents ont eu le plaisir d'assister à un magnifique spectacle animé par la chorale et les danseurs du Foyer Saint-Hilaire ! Les chanteurs et danseurs d'Yzernay ont mis une ambiance festive : mêlant chansons et danses.

🤝 Atelier intergénérationnel – 19 juin & 18 septembre

Le Coin de la Rue a réuni petits et grands pour un joli moment de partage ! Les enfants accueillis chez les assistantes maternelles de Montilliers ont rencontré les résidents de l'EHPAD lors d'un atelier. Un beau temps d'animation, riche en sourires, et en découvertes.

Ehpad le Prieuré

Rétrospective 2025

Début juillet, les enfants de l'école viennent présenter leur danse de la Kermesse aux résidents.

💼 Départs à la retraite célébrés, reconnaissance de l'engagement des équipes.

Nous avons également mis à l'honneur plusieurs salariés à l'occasion de leur départ à la retraite. Le Prieuré, qui accueille 55 résidents et compte plus de 40 salariés, a tenu à saluer leur engagement et la qualité de leurs carrières. Ces moments de reconnaissance rappellent l'importance des équipes dans la vie et le fonctionnement de l'établissement.



Les équipes du Prieuré ont également participé à des temps de cohésion inter-établissements. Le 26 juin, une journée olympique a réuni les professionnels des quatre EHPAD de l'ACAOAB à Tiercé, autour d'épreuves sportives organisées par l'association Siel Bleu. Les équipes, volontairement mélangées, ont partagé un moment convivial favorisant l'échange et la cohésion. Cette journée, soutenue par les résidents de Tiercé venus encourager les participants, a renforcé l'esprit collectif des 200 professionnels engagés au quotidien auprès des 268 résidents de l'association.

🎤 Spectacle d'Olivia Demain - 3 juillet

Malgré l'annulation de la fête des Familles Olivia a tenu à venir à venir partager son répertoire avec

nos résidents pour un après-midi en chansons. Que du bonheur !

筥 Pique-nique partagé - 3 juillet

Le 3 juillet, les enfants de l'école Saint-Louis – Saint-Joseph ont partagé un pique-nique dans le parc du Prieuré, en présence des bénévoles du restaurant scolaire. Ces temps favorisent les échanges intergénérationnels, déjà renforcés par des repas partagés au cours de l'année. En 2025, trois nouveaux repas et un projet commun permettront de poursuivre et d'amplifier ces rencontres.



Le 22 juillet, le Prieuré a accueilli le Centre Social de Vihiers pour une matinée intergénérationnelle réunissant 92 participants, dont 14 résidents. Jeux d'antan et jeux plus modernes ont rythmé ce moment convivial, favorisant les échanges et la participation de tous.

œur Centenaire - 29 juillet

Le 29 juillet, le Prieuré a célébré les **100 ans** d'une résidente. Entourée des autres résidents et de l'équipe, elle a fêté cet anniversaire exceptionnel dans une ambiance chaleureuse.

➕ Pèlerinage des Gardes - 8 septembre

Le 8 septembre, treize résidents ont participé au pèlerinage des Gardes, accompagnés de bénévoles et de salariés. La journée a été rythmée par les célébrations et un déjeuner préparé par l'EHPAD de Sevret. Un moment spirituel et fraternel, très apprécié de l'ensemble des participants.

Ehpad le Prieuré

Rétrospective 2025

🏠 Portes ouvertes

Le Prieuré a organisé ses portes ouvertes, accueillant 38 visiteurs venus découvrir l'établissement, ses services et son patrimoine. Ce moment convivial a permis de nombreux échanges avec les équipes, les bénévoles et les résidents, qui avaient préparé cookies et crêpes pour l'occasion. Une rencontre réussie, qui ouvre la voie à de nouveaux projets et se renouvelle l'an prochain lors des Journées du Patrimoine.

🐻 Sortie au Zoo - 25 septembre

Nous avons également démarré les **sorties au zoo**, offrant aux résidents l'occasion de profiter d'une journée dépaysante au plus près des animaux. Ces moments de découverte et de promenade rencontrent chaque année un vif succès et participent pleinement à la qualité de vie au Prieuré.

🏃 Marche pour Octobre Rose



🍽 Repas des Aînés - 21 octobre

Un moment de convivialité et de rire pour le repas des ainés avec un spectacle de qualité.



🎲 Loto du Prieuré - 26 octobre

Nous renouvelons l'expérience d'organiser un loto au profit de l'animation de nos résidents. Un très grand succès encore cette année et un grand merci à tous nos donateurs pour les nombreux lots.



🍇 Tournée des caves - chez des familles des résidents !



Lancement du projet de médiation animale à l'EHPAD du Prieuré - Octobre 2025 à Novembre 2026 !

Nous continuons également à développer nos services à destination des habitants, avec des séances de gym, des ateliers mémoire, un service de répit, ainsi que le dépistage ICOPE, permettant d'orienter chacun vers les accompagnements les plus adaptés. Ces actions visent à soutenir le bien-vieillir sur le territoire et à renforcer notre rôle de ressource locale.

Valentine RIGAUDEAU.

Les Vieux Tracteurs du Lys

Édition 2025



RETOUR EN IMAGES DE LA JOURNÉE !

➡ Une tradition bien vivante depuis plus de 20 ans.

Le dimanche 1er juin, la fête des Vieux Tracteurs du Lys a une nouvelle fois animée la commune.

➡ Défilé matinal

- 90 engins agricoles venus des quatre coins du département étaient exposés aux champs.
- À partir de 9h, les tracteurs ont défilé sur les routes de Montilliers et du Voide.
- À 11h, la fanfare Les Baladins de l'Aubance a accompagné le cortège dans le bourg, avec un arrêt à la maison de retraite. Un retour aux champs vers midi, où les conducteurs de tracteurs se sont restaurés avec un repas .

➡ Démonstrations aux champs & Animations

L'après-midi, place aux démonstrations : les travaux de labour, de fenaison, le pressage de

foin. Il y avait des jeux sur le thème de notre fête, pour les plus petits, les tracteurs à pédales, le maquillage pour enfant et pour les plus grands le lancer de petites bottes, le tir à la corde face à un tracteur ainsi qu'un concours de ramassage de petites bottes.

➡ Une journée conviviale.

Nous avons eu un dimanche ensoleillé avec le public habituel présent. Je tiens à remercier, M le maire de Montilliers et ses conseillers, le président et le comité des fêtes du Voide, les membres du bureau qui permettent de faire évoluer cette fête traditionnelle ainsi que nos proches, amis et tous les bénévoles qui nous ont aidés pour l'organisation de cette belle journée.

👉 Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Aymeric TISSEROND.

Sports Loisirs

Saison 2025

Section Palets

Une saison conviviale autour du palet...

La saison 2025 a réuni **21 adhérents** de mi-avril à mi-septembre.

Début juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir des joueurs de Saint-Paul et du Voide pour un concours interclubs.

Le 5 juillet, notre concours a rassemblé 14 équipes, dans une ambiance conviviale et sportive.

Quelques photos viennent illustrer les bons moments partagés au cours de la saison.



Dimitri GATÉ.

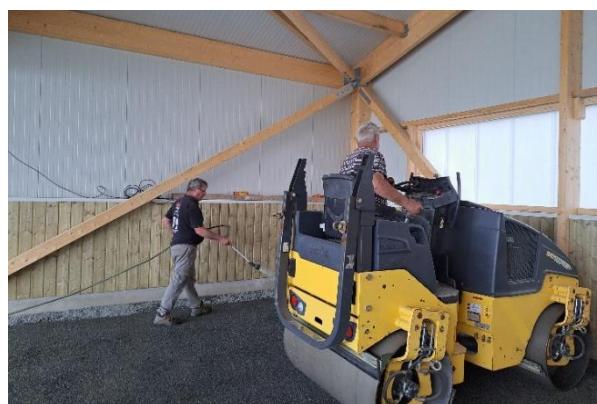
Section Pétanque

Un nouvel élan pour la pétanque à Montilliers...

L'année 2025 a vu se construire le boulodrome de Montilliers.



Beaucoup ont œuvré pour cette réalisation : nous remercions la municipalité, les entreprises ayant participé au chantier et les nombreux bénévoles.



On observe déjà un nouvel élan au sein du club de pétanque avec 12 nouvelles inscriptions soit un total de **32 adhérents** et la participation de 42 doublettes lors de notre concours annuel le **13 septembre**.

Une belle réussite que nous comptons pérenniser !



Les passionnés de pétanque se retrouvent chaque mardi soir et dimanche matin au boulodrome. Que vous soyez débutants ou joueur confirmés, vous êtes les bienvenus pour partager un bon moment.

Richard BLOT.

L'Espérance Sportive de Montilliers

Saison 2024-2025 :

Une année exceptionnelle !

Équipe fanion

- Pour sa 1ère saison en Régionale 2, l'équipe termine 1ère sur 12.
- Elle accède pour la 1ère fois de son histoire en Régionale 1.

Équipes réserves

- Réserve 1 : **4ème en Départementale 3**
- Réserve 2 : **4ème en Départementale 4**
- Réserve 3 : **12ème en Départementale 5**

Équipe senior féminine

- 3ème place en **Départementale 1**
- 🏆 Et pour clôturer cette saison exceptionnelle victoire en finale de la Coupe de l'Anjou féminine.



❖ Une saison riche en émotions, en performances et en belles réussites pour toutes nos équipes !

⚽ Saison 2025-2026 : Les perspectives

Après des vacances bien méritées, la saison 2025-2026 a débuté par une préparation physique fin juillet, suivi de quelques matchs amicaux pour une reprise officielle fin aout.

▢ Une dynamique collective

L'ESM compte plus de 90 seniors-U19-U18 masculins et plus de 30 seniors-U19 féminines.

- **Équipe 1** : évoluera en Régionale 1



- **Équipes Réserves masculines** : poursuivre leur progression en Départementale 3, 4 et 5.



Après cinq années à la tête du groupe senior, Gaëtan Fardeau cède sa place. Le club remercie Gaëtan pour son engagement. Le relève est assurée par **Olivier Polard**, qui a en charge la gestion du groupe senior ainsi que l'équipe 1.



L'Espérance Sportive de Montilliers

- **Équipes féminines** : elles débuteront en Départementale 1 . au vu de l'engouement la saison dernière, une deuxième équipe est créée et débutera en Départementale 2.



Cette saison, les **U18 Filles**, évolueront en régionale 2. Dans la continuité de la saison dernière, elles essaieront de jouer les premiers rôles dans ce championnat.



Nos **U15 Filles**, seront engagés en 1^{er} division et 2^{ème} division.



En ce qui concerne les **U15 Garçons**, l'équipe a commencé sa saison en 2^{ème} division. Ils continueront dans cette division pour la 2^{ème} phase.

L'Espérance Sportive de Montilliers

Foot Animation

Septembre, la reprise de notre école de foot animation approchant à grands pas.

Des portes ouvertes sont organisées pour l'ensemble des catégories de U6 à U13 afin de découvrir la pratique du football.

Pour cette nouvelle saison 2025-2026 voici les équipes du club :

U13F/U13 – 3 équipes dont une équipe Féminine.



U11F/U11 – 3 équipes dont une équipe Féminine



U9/U9F & U7/U7F .



Bonne saison à toutes et à tous !

L'Espérance Sportive de Montilliers

L'ESM se structure...

➤ Encadrement et accompagnement des jeunes

Pour cette saison 2025-2026, afin de continuer à structurer le club et accompagner les jeunes dans leur épanouissement, nous aurons la chance d'accueillir :

- Adélaïde Guitet : salariée à temps complet au club.
- Aimé Uzureau : en service civique.
- Sidonie Grellier : en apprentissage auprès des jeunes.
- Carla Chupin : en apprentissage sur la partie communication et sponsoring.

Cette restructuration vise à continuer le développement du club, renforcer les partenariats avec les entreprises locales, développer le sport à l'école et multiplier les interventions dans la commune.

➤ Les arbitres de l'ESM

Cette saison, 4 arbitres représenteront fièrement l'ESM sur les terrains du département :

- Hugo Guillet : officiera en D2
- Nicolas Frappreau : officiera en D2
- Jérôme Guillet : officiera en D2 (promotion suite à sa bonne saison dernière)
- Damien Petit : exclusivement arbitre de touche en Régionale 2 et Régionale 3



➤ Vie du Club - Le Bureau

L'ESM souhaite mettre en lumière nos sponsors afin de les remercier de leurs soutiens afin de continuer le développement du club. Nous remercions également la municipalité pour son accompagnement au quotidien.

NOS PARTENAIRES



MERCI à tous !!!

➤ Commission Animation

➤ Une saison riche en convivialité :

La commission animation a organisé avec succès le concours de petit palet et le loto dans la salle du Lys.



L'Espérance Sportive de Montilliers

Pour clôturer la saison 2024-2025, la joviale journée a proposé visites guidées chez nos partenaires Actemium et OCA, suivies d'une collation, d'une dégustation organisée par 3 de nos partenaires, la boucherie Godet pour reprendre des forces et le domaine Chevrier et de la Montcellière pour se désaltérer, de jeux pour tous et d'un barbecue festif.

Enfin, le traditionnel bal du foot a laissé place à une soirée intergénérationnelle, réunissant une centaine de participants.



L'équipe Animation de ESM.

🤝 Solidarité en action : l'ESM engagé

l'ESM a eu l'immense fierté de réaliser deux remises de chèque au profit de la Ligue contre le cancer du Maine-et-Loire (49).

La première remise a eu lieu dans le cadre d'Octobre Rose, le dimanche 16 novembre, afin de soutenir la lutte contre le cancer du sein.



La seconde dans le cadre de November, le dimanche 30 Novembre, accompagnés par nos gardiens, pour sensibiliser à la santé masculine.



Ces moments de solidarité ont été partagés juste avant les matchs.

Nous avons officiellement lancé notre partenariat solidaire avec l'Association Des Ballons Pour Grandir, qui œuvre au quotidien pour lutter contre les cancers chez l'enfant.

Pour accompagner cette cause, notre club organisera 4 actions caritatives au cours de la saison.

La première a eu lieu dimanche 19 octobre avec une tombola solidaire. L'ensemble des fonds récoltés sera reversé à l'association.



Pour l'ESM,
Théo CHARBONNIER.

Le Comité des Fêtes

Saison 2025

Activités du Comité des fêtes

Soirée Comique

Le 26 avril 2025, le Comité des fêtes a eu le plaisir d'accueillir, comme chaque année, le duo comique « **José et René** ». Installés à Lancieux, dans les Côtes-d'Armor, ils sont venus présenter leur nouveau spectacle intitulé « *Le sien qui veut, y peut y'arriver, je crois* ».



Le public a répondu présent et a partagé un moment de rires et de convivialité. Un grand merci à toutes les personnes venues assister à cette soirée ainsi qu'aux bénévoles dont l'engagement a permis sa réussite.

Courses cycliste de Montilliers

Bonne réussite, avec un temps idéal pour ces deux compétitions, et pour la 3^{ème} année de relance des courses cycliste du 4 mai 2025.

Epreuve Open 3 + Access 1 & Access 2

76 engagés sur un circuit à parcourir 24 fois pour 81.6 km au total.

- 1- RICHARD Martin – TEAM RBS – Open.
- 2- MICHEL Lucien – EC MONTFAUCONNAISE – Open.
- 3- CROCHET Enzo – LES SABLES VENDEE CYCLISME – Open.



Epreuve ACCESS 3 & 4

39 engagés sur un circuit à parcourir 18 fois pour 61.20 km au total.

- 1- FOUASSIER Richard – VC CHATEAU GONTIER – ACCESS.
- 2- ALLIROL Cédric – TEAM RBS – ACCESS 3.
- 3- BRUNELIERE Yannick – BRESSUIRE AC – ACCESS.



Le Président,
François MAILLER.

Lutte contre les espèces nuisibles : un enjeu local pour la biodiversité et la santé publique.

L'observation et la gestion des nuisibles présents sur notre commune constituent une préoccupation majeure pour nos élus locaux, les agriculteurs ainsi que l'ensemble des usagers de la nature.

Le GDON intervient notamment pour contrôler les corvidés, responsables de dégâts importants dans nos cultures, ainsi que le pigeon biset feral (pigeon de clocher), les taupes, les chenilles processionnaires très urticantes qui dégradent nos pins, et les frelons asiatiques qui déciment nos abeilles. Cette année, on a recensé une forte augmentation des frelons asiatiques avec plus de 20 nids détruits sur la commune en 2025. Par ailleurs, le rat musqué et le ragondin endommagent nos berges tout en étant vecteurs de maladies : environ 200 individus sont éliminés chaque année.

Le xénope lisse, une grenouille à reproduction rapide ayant colonisé tous nos plans d'eau, perturbe également nos milieux aquatiques. La fourmi *Tapinoma magnum*, espèce très invasive, s'installe progressivement sur notre territoire.

Concernant la végétation nuisible, la jussie est une plante aquatique envahissante qui étouffe nos rivières. L'ambroisie provoque des allergies dont les symptômes incluent fatigue, éternuements et conjonctivite. La berce du Caucase ainsi que la datura stramoine sont des plantes toxiques et envahissantes compromettant nos cultures.

Au printemps prochain, une campagne de sensibilisation sera organisée afin de mettre en place des pièges destinés à lutter contre les frelons asiatiques.



CONTACT GDON COMMUNAL
07.69.76.64.36

Concernant les frelons asiatiques, il est impératif de prévenir la mairie avant toute intervention sur les nids. La municipalité agit en collaboration avec le GDON et un professionnel agréé pour assurer une destruction sécurisée et réglementaire.

Observateurs, curieux, engagés... le GDON a besoin de vous !

Le GDON compte actuellement huit membres ; si vous souhaitez vous engager ou nous faire part de vos observations, n'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter.

Contact :GDON communal 07 69 76 64 36 ou la Mairie 02.41.75.81.54.

Alain CHAUVIGNÉ,
Référent communal.

HOMMAGE À GERARD

Deux associations montéglésiennes ont tenu à saluer la mémoire de Gérard, figure incontournable de la commune, engagé depuis toujours dans la vie associative.

Association du Don de Sang

Jo, bénévole, lui rend hommage avec émotion :



Lors de tes obsèques, la gorge trop serrée je n'ai pas pu parler.
Je voulais te dire MERCI car lorsque j'ai pris ma retraite en 2011 c'est toi qui m'as sollicité à m'investir dans l'Association du don de sang et c'est avec plaisir que nous avons partagé les bons moments des collectes, des réunions, des manifestations de l'Union Départementale et les journées de convivialité organisées par l'Association.

En 2023 et octobre 2024 tu m'as demandé de t'accompagner pour les calendriers (comme tu disais ma tournée) car ta vue baissait de plus en plus et malheureusement tu pars assez subitement pour le grand voyage fin janvier 2025.

Tu as commencé tout jeune à t'investir dans cette Association en 1975. Tu as été nommé 1^{er} Vice-Président puis tu as reçu les médailles du Mérite du Sang en tant que Chevalier et celle d'Officier en 2011.

Tes petites histoires, tes blagues, tes jeux de mots, tes déplacements dans tes GS nous ont tous fait rire lors de nos réunions et nous manquent énormément aujourd'hui.

Merci Gérard. Jo

Club de Football de Montilliers

Le club lui dédie ces quelques vers :



Gérard, né à Montilliers, Montéglésien de toujours,
C'est au stade Rampillon qu'a commencé ton parcours.
Avec tes copains, ton ballon et tes années dorées,
Tu partageais la passion, le jeu, l'amitié.

Très tôt dans le bureau, tu as donné ta chaleur,
Aux fêtes du club, tu mettais ton rire, ta couleur.
Et quand les ans passaient, tu nettoyais nos vestiaires,
Dans l'ombre, mais si fort, ton geste était lumière.

Ton petit verre de layon, symbole de convivialité,
Réunissait les amis, les joies, les vérités.
Toujours derrière les verts, fidèlement tu suivais,
Même les Filles Vertes que tu encourageais.

Aujourd'hui tu es parti, mais ton souvenir demeure : Dans Montilliers, dans le club, dans nos chants, dans nos cœurs.



Une antenne de la Ligue contre le cancer sur notre territoire depuis novembre 2024.

Cet Espace Ligue se situe à la **Maison annexe du Centre Hospitalier Lys Hyrôme à Vihiers**.

Cette structure de proximité a pour mission :

- **d'accompagner** les personnes malades et leurs proches
- **de promouvoir** la prévention et le dépistage
- **de soutenir** les actions locales de recherche et de solidarité.

Acteur de la vie locale, l'antenne de Vihiers collabore avec les collectivités, les associations et les professionnels de santé. Son fonctionnement repose sur la mobilisation de bénévoles, de donateurs et de partenaires.

Elle participe également à des actions de prévention et de sensibilisation dans les écoles, collèges, lycées, entreprises et espaces publics.



L'antenne de Vihiers est un espace d'accueil chaleureux et bienveillant où chaque personne touchée ou concernée par la maladie ainsi que l'entourage peuvent trouver écoute, informations et accompagnements.

Des permanences sont assurées par des bénévoles formés, qui orientent les patients vers des aides sociales, psychologiques ou matérielles, des activités de soin et de support. Une professionnelle anime chaque lundi des activités physiques adaptées. D'autres ateliers pourraient être proposés : art-thérapie, séances de relaxation, soins esthétiques, ou encore groupes de parole.

Chaque geste compte : un don, un engagement bénévole, ou simplement le relais d'un message de prévention contribue à faire reculer la maladie.



Infos pratiques

- 📍 **Adresse** : Maison annexe de l'Hôpital local à Vihiers
- 📞 **Contact** : 06-35-30-17-20
- ✉️ **Mail**: espaceligue.vihiers@ligue-cancer.net
- 🕒 **Horaires d'ouverture** : le lundi (sauf pendant les vacances scolaires) de 14h00 à 16h00.

LE COIN DE LA RUE REVIENT SUR 2025 !

Au cours de l'année 2025, le Centre Socioculturel a poursuivi sa mission d'animation du territoire. Plusieurs nouveaux projets ont ainsi vu le jour ou se sont renforcés : « Vis ton job », “France Services Aux Coins des Rues”, la Fête des Jeux qui a rassemblé petits et grands ou encore l'arrivée de voitures sans permis... Ces initiatives témoignent de notre volonté constante de répondre aux besoins du territoire et de proposer des solutions innovantes et accessibles à tous.

Comme de nombreuses structures associatives, nous devons composer avec un contexte financier exigeant. Pour autant, le Centre Socioculturel demeure pleinement engagé. Nous adaptons notre organisation et mobilisons nos ressources humaines au mieux : l'équipe salariée, mais aussi et surtout les nombreux bénévoles qui s'investissent chaque jour.

Leur engagement est essentiel et nous permet de faire évoluer nos modes d'action. Nous réfléchissons ainsi à donner davantage de responsabilités aux bénévoles, pour continuer à proposer des projets utiles, dynamiques et ouverts à tous. Grâce à cette mobilisation collective, nos actions se poursuivent et continuent de renforcer le lien social. Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui participent à cette belle dynamique.



DE NOUVEAUX VÉHICULES POUR FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

Depuis décembre 2024, notre association a élargi son offre de mobilité en complétant la flotte de scooters proposés à la location par des voiturettes. Cette nouveauté permet de mieux répondre aux besoins des habitants vous pouvez être accompagné pour toute question mobilité ou pour louer un véhicule.

FRANCE SERVICES AUX COINS DES RUES

En complément de France Services*, « France Services aux Coins des Rues » est un projet qui vise à rapprocher les services publics des habitants en allant directement à leur rencontre. Grâce aux cafés des habitants, au porte-à-porte et à l'implication de bénévoles formés, nous pouvons informer, orienter et accompagner les personnes les plus éloignées des démarches administratives. En quelques chiffres, France Services aux Coins des Rues c'est 8 cafés des habitants, 15 personnes formées à la démarche d'Aller-Vers, dont 12 bénévoles engagés et surtout près de 500 personnes touchées ! Cette action, menée avec de nombreux partenaires locaux, permet de renforcer le lien social et de faciliter l'accès aux droits pour tous.



*Permanences d'aides aux démarches administratives au centre socioculturel et sur rendez-vous dans les communes du territoire.

SAMEDI 11 OCTOBRE – FÊTE DU JEU !

Cette année, près de 280 personnes ont répondu présent à la Fête du Jeu proposée à St Paul du Bois, confirmant le caractère familial et chaleureux de cette rencontre. Du début jusqu'à la fin, le public a participé avec enthousiasme, créant une ambiance conviviale et animée.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'équipe de bénévoles, dont l'implication et la motivation ont permis la réussite de cette belle journée.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition tout aussi réussie !



VIS TON JOB : découvrir le monde du travail !

Le projet « Vis ton job » expérimenté cette année, permet à des jeunes de 16 à 18 ans, scolarisés ou suivis par la Mission Locale, de vivre leur première expérience professionnelle. Accompagnés par une animatrice et en partenariat avec Initiatives Emplois, 6 jeunes ont passé deux journées au Super U et chez un service traiteur, et ont réalisé 8 enquêtes métiers.

L'objectif : développer autonomie, curiosité et compréhension du fonctionnement d'une entreprise, tout en s'inscrivant dans un projet collectif sur le territoire.



MALLE MOTRICITÉ POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES !

Le Relais Petite Enfance (RPE), accompagne aujourd’hui 48 assistantes maternelles sur le territoire du Vihiersois. En collaboration avec elles, le RPE a récemment créé et mis à leur disposition quatre « malles motricité », contenant du matériel tel que tunnel, parcours..., facilement utilisable par les assistantes maternelles à leur domicile.



PRÉSENCE DU PLANNING FAMILIAL À VIHIERS

Besoin d'être écouté.e, soutenu.e, informé.e ? Le planning familial donne des permanences à Vihiers au 2 bis rue des Courtils, un espace confidentiel et gratuit. Vous êtes accueilli avec ou sans rendez-vous pour discuter vie affective, contraception, violences, santé sexuelle... Contact direct auprès du Planning Familial au 02 41 88 70 73.

20 ANS DE LA SOIRÉE CONVIVIALE DU 31 DECEMBRE

Le 31 décembre 2024, la soirée conviviale fêtait ses 20 ans ! Une soirée festive réussie entre jeux, danse et karaoké, qui n'aurait pas été possible sans nos supers bénévoles. Nous vous attendons nombreux pour les prochaines éditions !



DES BÉNÉVOLES SE MOBILISENT POUR LA SECONDE MAIN...

Une friperie éphémère, des Repair Café tous les mois, un espace dons au Centre Socioculturel... Les bénévoles se mobilisent pour donner une seconde vie aux objets du quotidien ! Réflexe écologique ou avantage financier, ayez les bons réflexes !

Centre Socioculturel Le Coin de La Rue
2 Rue du Comte de Champagny – Vihiers 49310 LYS HAUT LAYON
accueil@csc-lecoindelarue.fr – 02 41 75 42 70

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h30.

Les permanences au centre :

CAF DE MAINE ET LOIRE	Technicien conseil	<u>Sur rendez-vous uniquement</u> Au 3230 ou sur caf.fr et au 3238 pour l'intermédiation et recouvrement des pensions alimentaires (ARIPA)
	Travailleuse sociale	<u>Sur rendez-vous uniquement</u> Au 02 41 22 38 38
CARSAT	Suivi de dossiers (Retraite Vieillesse)	<u>Sur rendez-vous uniquement</u> Au 09 71 10 39 60
	Assistante sociale (assurance maladie)	<u>Sur rendez-vous uniquement</u> Au 3646 (dire « service social »)
FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés)		3 ^{ème} lundi du mois de 9h à 10h Infos au 02 41 48 50 25
VÉOLIA	Eau de Cholet	Tous les mercredis de 14h à 16h sans rdv
SUEZ		Tous les mercredis de 14h à 16h sans rdv
CLIC (Espace informations pour les ainés : 60 ans et +)		<u>Sur rendez-vous uniquement</u> Au 02 41 30 26 34 / clic-igeac.org
CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)		1er mardi du mois de 14h à 17h Sur RV au 02 41 86 18 04
PROFESSION SPORTS ET LOISIRS	Agent de développement : Sarah Ouvrard	<u>Sur rendez-vous uniquement</u> : Au 06 46 52 90 35 Le vendredi après-midi
RELAIS ET PRESENCE (Écoute et soutien aidants)		Les jeudis tous les 15 jours de 14h à 16h 02 41 75 49 33
PLANNING FAMILIAL		1 ^{er} mercredi du mois, avec ou sans rdv de 15h à 18h au 2bis rue des Courtils à Vihiers

Numéros utiles et autres permanences :

Impôts DGFIP	À la mairie de Vihiers le mercredi sur rendez-vous au 02 41 75 80 60
Conciliateur de justice	À la mairie de Vihiers - Le 1 ^{er} mercredi du mois - Infos au 02 41 75 80 60
MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS (Assistantes sociales, éducateurs puéricultrices, consultation PMI, sage-femme,)	02 41 21 51 00 ou 02 41 49 76 03 ou aio.cholet@maine-et-loire.fr
France Rénov'	Mardi matin à la mairie de Lys Haut Layon sur rdv au 02 41 18 01 08



VOS INTERLOCUTEURS AU CENTRE SOCIOCULTUREL

- ▶ pour avoir des informations, un conseil,
- ▶ pour effectuer une démarche administrative,
- ▶ pour faciliter vos recherches ...

Découvrez nos multiples missions !

2 rue du Comte de Champagny
49310 - Vihiers – LYS HAUT LAYON
02 41 75 42 70 – accueil@csc-lecoindelarue.fr

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DEMARCHEES :



CENTRE SOCIOCULTUREL « LE COIN DE LA RUE »

02 41 75 42 70 – e-mail : accueil@csc-lecoindelarue.fr
Site : <https://www.csc-lecoindelarue.fr>

Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.
Le samedi de 9h à 12h30.



RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Pour les habitants des communes du territoire d'intervention du CSC :

Jeunes ou futurs parents, assistants maternels, gardes à domicile...

Contact : 02 41 75 42 70 les lundi et mardi en journée, les jeudi et vendredi après-midi ainsi que le mercredi matin des semaines paires et le samedi matin des semaines impaires.



**Pour vous accompagner dans vos projets associatifs,
le Centre est labellisé Guid'Asso :**

Délivre les informations de base, explique les démarches essentielles, oriente vers un accompagnateur si besoin.



FRANCE SERVICES

02 41 75 42 70
E-mail : franceservices@csc-lecoindelarue.fr

Accueil tout public pour vous aider dans vos démarches administratives concernant les services CAF, CPAM, MSA, FNATH, DGFIP, CARSAT, ANTS, Prime Rénov' ...

Lundi : fermé
Mardi : 13h30 – 18h
Jeudi : 9h – 18h
Mercredi : 9h – 12h30 / 13h30 – 18h
Vendredi : 13h30/17h sur rdv
Samedi : 9h – 12h30 sur rendez-vous



MISSION LOCALE du Choletais

02 41 56 12 56
Laëtitia Cousseau - Conseillère
Bureau n° 1 – couloir des permanences

Pour les jeunes de moins de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation.

Entretien individuel sur rendez-vous, les lundi, mardi après-midi, jeudi et vendredi.



INITIATIVES EMPLOIS

02 41 56 11 13

Accueil lié à la mise à disposition de personnel :

Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h et mercredi de 9h à 12h.

Espace Emploi :

Un conseiller vous accueille pour toute question liée à l'emploi.

Tout public (demandeurs d'emploi, salariés, employeurs...)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h – 12h sur rendez-vous.

A l'espace Ressources.

Dans l'Espace Ressources :

- Les offres d'emploi de France Travail sont en consultation libre sur internet.
- Un classeur des offres d'emploi proches de Vihiers régulièrement mis à jour est à votre disposition.

Contact France Travail : 3949

Retrouvez les permanences au dos →

Informations Utiles

Le Recensement et

La Journée Défense et Citoyenneté

Le recensement est obligatoire dès 16 ans (dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire). Il permet l'inscription automatique sur les listes électorales et facilite l'accès aux concours publics. Il se fait à la mairie du domicile ou en ligne sur service-public.fr. Munissez-vous d'une pièce d'identité et du livret de famille. Il est important de bien renseigner le numéro de téléphone portable (du jeune) ainsi qu'une adresse mail, afin d'assurer le dialogue avec les administrés et la gestion de leur dossier.



Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité afin d'être inscrits par la commune.

Bien que cette démarche ne soit pas obligatoire, cela permettra ainsi aux services municipaux de vous présenter la commune et de vous offrir un coffret de bienvenue, également de vous donner des informations pratiques (collectes des déchets, École, associations, ordures ménagères...).



Lutte contre les nuisances sonores,

La tonte de pelouse et d'une manière générale, l'utilisation d'outils de jardinage ou de bricolage (tondeuses, tronçonneuses, bétonnières, perceuses, etc...) doivent respecter des horaires précis définis par arrêté préfectoral : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Nous rappelons que les aboiements répétés de chiens, les véhicules motorisés bruyants ainsi que la

musique diffusée à fort volume constituent des nuisances sonores qu'il convient d'éviter.



Pour une commune propre et agréable, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent ramasser les déjections canines présentes sur le domaine public. Tout manquement à cette obligation est passible d'une contravention.

Compostez, broyez... mais ne brûlez pas !

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année. Depuis le 10 février 2020, des solutions alternatives existent : le compostage domestique, avec une aide proposée par Cholet Agglo, ainsi que des opérations de broyage organisées par le centre social Le Coin de la Rue. »

Cholet Agglomération - Vous aide à composter

Cholet Agglomération offre un bon de réduction de 50€ pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur.

L'achat est valable dans les jardineries partenaires du territoire.

Renseignements à la mairie ou sur le site Cholet.fr

BULLETIN DE DEMANDE d'un bon de réduction de **50€**
pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur

NOM _____ Prénom _____
Nom et prénom du conjoint _____
Adresse _____
Code postal _____ Commune _____
Téléphone _____

Fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois
Merci de compléter toutes les informations demandées.

Date / / _____
Signature _____

À retourner à contactdechets@choletagglomeration.fr
ou par courrier
Cholet Agglomération
Hôtel de Ville
et d'Agglomération
Rue Saint-Baudouin
BP 42111
49321 CHOLET Cedex

INFO : 02 44 09 25 60
CHOLET agglo
agglo

Trop de Pub ? Marre des publicités dans votre boîte aux lettres ? Demandez votre autocollant en mairie pour réduire le volume de papier à jeter dans le bac jaune.

Informations Utiles



Initiatives Emplois

L'association Initiatives Emplois a pour objectif d'accompagner des chercheurs d'emploi, de favoriser la création d'emploi local et de contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire. C'est une association au service de tout citoyen.

Initiatives Emplois vous répond au 02.41.56.11.13 ou par mail : initiatives.emplois@orange.fr

Lieux d'accueil de proximité : VIHIERS - THOUARCE

Mission Locale



Les Missions Locales remplissent une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16

à 25 ans sortis du système scolaire.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation : Le Contrat Engagement jeunes peut vous aider

Le C.E.J. est un dispositif d'accompagnement ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans. Ce dispositif permet aux jeunes d'accéder à l'emploi ou une formation. Si vous êtes intéressés, contactez : Laetitia COUSSEAU au 02.41.56.12.56 ou par mail : l.cousseau@mlduchioletais.org

France Services, vous accueille pour vous aider dans vos démarches administratives concernant les services CAF/CPAM/MSA/FNATH/CARSAT et les questions liées à l'emploi. Une permanence sur rendez-vous a lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois à la mairie de Montilliers. Vous pouvez prendre RDV auprès du centre socioculturel le Coin de la Rue au 02.41.75.42.70.

⚠️ Lutte contre le frelon asiatique

La Municipalité rappelle qu'en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques, il est indispensable de prévenir la commune avant toute intervention.

La commune mandate en priorité le GDON pour la prise en charge.

Si celui-ci ne peut pas intervenir, la commune fait appel à une personne qualifiée pour assurer la destruction du nid dans des conditions de sécurité optimales.

👉 L'intervention est entièrement prise en charge par la commune

Urbanisme

Quelles autorisations pour quels travaux ?

■ Je modifie l'aspect extérieur :

Pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture, isolation thermique par l'extérieur, changement des menuiseries (porte d'entrée, etc.)

= déclaration préalable

■ J'installe un portail ou une clôture :

Édification ou modification de la clôture ≥

= déclaration préalable

■ J'installe une piscine enterrée ou hors sol pour plus de 3 mois :

- Piscine dont la couverture fait plus de 1,80 mètres de hauteur au-dessus du sol, quelle que soit la superficie

= permis de construire.

- Piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80 mètres de hauteur au-dessus du sol

= déclaration préalable.

- Piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10 m², non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80 mètres de hauteur au-dessus du sol

= aucune formalité*

■ Je construis une annexe (local, abri de jardin, carport, etc.)

Pour information, la construction d'un abri de jardin créé de la surface de plancher).

Informations Utiles

• De moins de 5 m² de surface de plancher ou emprise au sol

= **aucune formalité***

• De plus de 5 m² jusqu'à 20 m²

= **déclaration préalable.**

• De plus de 20 m²

= **permis de construire**

■ Je réalise une extension

Surélévation, pièce de vie supplémentaire, véranda, etc.

• Surface de plancher ou emprise au sol inférieure ou égale à 5 m²

= **aucune formalité**

• Surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 5 m² et inférieure ou égale à 20 m²

= **déclaration préalable.**

• Surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 20 m²

= **permis de construire.**

Je modifie mon garage en pièce de vie

= **Déclaration préalable.**

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

Si vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable de travaux, permis de construire ou permis d'aménager) et si vos travaux sont terminés, vous devez déposer une DAACT. Elle permet d'informer la mairie de la fin des travaux et ainsi archiver les dossiers d'urbanisme.

Permanences de la Direction du développement économique pour le secteur Est de Cholet Agglomération

Des permanences pour notre secteur auront lieu à compter du 06/01/2025 en mairie de Lys-Haut-Layon, le lundi matin de 9h à 12h30 et le jeudi après-midi de 14h30 à 17h. prise de RDV auprès de Mme Emeline JAOUEN 02.44.09.26.30 ou par mail : ejaouen@choletagglomeration.fr

Des Aides Importantes pour rénover votre logement Le dispositif OPHRU

Un dispositif d'aides pour accompagner les propriétaires, locataires et investisseurs à rénover leur logement, est en place dans le centre-bourg de Montilliers depuis février 2023. D'une durée de 5 ans, il donne accès à des aides financières importantes de l'ANAH, complétées par des subventions de Cholet Agglomération, du département de Maine-et-Loire et des communes concernées. Cet accompagnement est assuré gratuitement par les conseillers d'Alter, sur les volets suivants :

Les travaux éligibles :

- Rénovation énergétique (système de chauffage, isolation...)
- Rénovation globale (toiture et charpente, installation électrique...)
- Adaptation pour un maintien à domicile (barres d'appui, monte-escaliers, rampe d'accès...)

Ravalement de façades

Depuis février 2023, 21 propriétaires ont été renseignés sur les aides à Montilliers ; 7 logements ont été visités et 3 dossiers ont été déposés. Sur Cholet Agglomération, plus de 40 dossiers de demandes de subventions ont été déposés. **Profitez-en aussi !**

Renseignez-vous auprès des conseillers d'Alter pour échanger sur votre projet de rénovation. Vous pourrez convenir d'un rendez-vous pour une visite de votre logement et évaluer les travaux pouvant être réalisés. Les conseillers réaliseront une étude personnalisée, neutre et gratuite de votre logement.

Alter Agence de Cholet : 83 avenue Léon Gambetta, 49300 Cholet 02 59 10 12 34
opah.choletais@anjouloireterritoire.fr

Permanences sur rendez-vous :

A la mairie de Lys-Haut-Layon de 9h30 à 12h et de 14h à 16h - 1er et 4ème vendredi de chaque mois

Calendrier de collecte des déchets 2026

ZONE 45

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
J	1	Jour de l'an	D	1		M	1	JEUDI	V	1	Fête du travail
V	2		L	2	L	J	2	14	S	1	
S	3		M	3	M	V	3		M	2	
D	4		M	4	M	S	4		D	3	
L	5		J	5	J	L	4		J	4	23
M	6		V	6	V	M	5		D	5	
M	7		S	7	S	S	6		M	6	
J	8		D	8	D	M	8		L	7	
V	9		L	9	L	J	9		S	8	
S	10		M	10	M	V	10		D	9	
D	11		M	11	S	L	11		J	10	
L	12		J	12	J	D	12		M	11	
M	13		V	13	L	M	13		V	12	
M	14		S	14	M	J	14	Ascension	D	12	
J	15		D	15	M	L	15		S	11	
V	16		L	16	L	M	16		D	11	
S	17		M	17	V	S	18		M	12	
D	18		M	18	M	L	18		S	13	
L	19		J	19	J	D	19		L	13	
M	20		V	20	V	M	20		M	14	
M	21		S	21	S	S	21		V	14	
J	22		D	22	M	L	22		D	13	
V	23		L	23	J	J	23		L	13	
S	24		M	24	V	S	24		M	14	
D	25		M	25	S	M	25		S	14	
L	26		J	26	M	L	26		L	14	
M	27		V	27	V	J	27		S	13	
M	28		S	28	M	S	28		D	13	
J	29		D	29	M	M	29		L	13	
V	30		V	30	V	L	29		S	13	
S	31		M	31	J	S	30		M	14	
			D	31	D	M	30		L	13	

■ Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) > Mercredi des semaines paires.
 ■ Collecte des emballages ménagers (bac jaune) > Mercredi des semaines paires.
 ■ Jour férié. ■ Période avec un décalage de jour de ramassage.

Cholet Agglomération vous aide à composter chez vous

50€

pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur

Bénéfice de réduction
de 50% ou réduction



JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
J	1	S	1	M	1	JEUDI	V	1	J	1	40
V	2	L	2	D	2	V	2	M	2	L	2
S	3	M	3	V	3	S	3	M	3	J	3
D	4	M	4	S	4	D	4	M	4	V	4
L	5	J	5	D	5	M	5	J	5	45	S
M	6	V	6	L	6	S	6	D	6	D	6
M	7	S	7	M	7	J	7	M	7	L	7
J	8	D	8	D	8	V	8	L	8	S	8
V	9	L	9	L	9	S	9	M	9	M	9
S	10	M	10	M	10	D	10	J	10	J	10
D	11	M	11	S	11	L	11	S	11	M	11
L	12	J	12	J	12	D	12	V	12	D	12
M	13	V	13	L	13	M	13	S	13	S	13
M	14	S	14	M	14	J	14	M	14	V	14
J	15	D	15	M	15	V	15	S	15	L	14
V	16	L	16	J	16	S	16	M	16	S	13
S	17	M	17	V	17	D	17	L	17	M	12
D	18	M	18	S	18	S	18	M	18	V	13
L	19	J	19	D	19	M	19	V	19	D	13
M	20	V	20	L	20	M	20	S	19	L	19
M	21	S	21	M	21	J	21	D	20	M	19
J	22	D	22	V	22	L	22	M	21	J	17
V	23	L	23	J	23	S	23	D	23	M	18
S	24	M	24	V	24	D	24	V	23	L	19
D	25	M	25	S	25	L	25	J	24	J	19
L	26	J	26	M	26	V	26	M	25	M	18
M	27	V	27	L	27	S	27	S	26	L	18
M	28	S	28	J	28	M	28	M	27	S	17
J	29	D	29	M	29	V	29	L	29	D	17
V	30	V	30	L	30	S	30	S	29	L	17
S	31	M	31	J	31	D	31	M	30	S	16

■ Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) > Mercredi des semaines paires.
 ■ Collecte des emballages ménagers (bac jaune) > Mercredi des semaines paires.
 ■ Jour férié. ■ Période avec un décalage de jour de ramassage.

DU 15 JUIN AU 31 AOÛT en cas de fortes chaleurs

● Sortez vos bacs aux horaires habituels.

● Les collectes pourront être décalées en soirée ou dans la nuit, pour préserver la santé des agents.